

**El Mazili Ettibari :
Les Pays du Maghreb entre Le Terrorisme & La Violence Politique**

Introduction générale

I.^{ère} Partie

Introduction

La violence et le terrorisme, ses notions et ses causes

Le terrorisme et la violence et ses formes

Chapitre 1

Problématique dans la définition de terrorisme

A) Le terrorisme et le droit internationale

B) Le terrorisme et les conventions internationales

C) Les efforts de l'Organisation des Nations Unies dans la matière

Chapitre 2

Distinction entre le terrorisme et les autres formes de violences

A) La violence légitime et le terrorisme

B) Le terrorisme et la guerre

C) Le terrorisme et la guerre de guérilla

Chapitre 3

Les Causes du terrorisme contemporain

Introduction

Chapitre 3.1

Les causes internes

A) Les causes et la nature des systèmes politiques

Pour les pays du tiers monde

Pour les pays industrialisés

B) Les causes et la nature des mouvements elles-mêmes

Chapitre 3.2

Les causes externes

A) Difficulté du dialogue entre le Nord et le Sud

B) La politique extérieure et le terrorisme entre l'ouest et l'est

C) Les mass média et le terrorisme

2^{ème} Partie

La géopolitique des pays Maghrébins entre la violence religieuse et le terrorisme

Introduction

Chapitre 1

Le Royaume du Maroc et la gestion religieuse-sécuritaire du terrorisme des terroristes

A) Les attentats de Casablanca et la ligne idéologique des terroristes

B) La situation sociale du Maroc et la question islamiste et terroriste

Chapitre 2

La République d'Algérie et la gestion militaire-politique de la violence politico-religieuse

Chapitre 3

La République Tunisienne et l'administration policière de l'islamisme

Conclusion

Bibliographie

Annexes

Introduction générale

Le terrorisme n'est pas un phénomène nouveau ; il est très difficile de préciser l'étape historique de ce phénomène car la nature de l'Homme est caractérisée par la violence et l'utilisation de la force, c'est pourquoi on dit que le terrorisme n'est pas la conséquence de progrès industriel et économique mais c'est un phénomène lié aux cas psychologiques et sociologiques de l'individu- Homme.

Notre analyse sera sur les notions et les causes de violence et de terrorisme ainsi que les mouvements et organisations qui ont choisis le terrorisme-violence comme arme principal pour sa lutte contre le pouvoir et contre la société en indiquant parfois que le terrorisme est une manière et un style de gouvernance interne entre l'Etat et ses organisations-société et entre les membres de ces dernières selon parfois des principes religieux et idéologiques.

Il est très difficile de limiter toutes les formes de terrorisme-violence dans une seule définition car le terrorisme-violence a ses niveaux, c'est vrai que la terminologie de « terrorisme » est de l'ère moderne mais il prend des notions selon la vision et selon le degré de la conscience intellectuelle et sociale des peuples.

Au passé, le terrorisme et la révolution par exemple ont constitué, par ce fondement, un dual pour lequel on utilise toutes sortes de violence ; mais actuellement les choses ont changé avec les évolutions sur la scène mondiale : l'action terroriste et les guerres de libération se sont mélangées, ce qui pose des problématiques entre le légal et l'illégal.

Les sociétés antérieures ont connues le terrorisme ; naturellement le terrorisme n'est pas une philosophie d'elle-même et les terroristes ne sont pas d'accord sur les mêmes principes politiques car ils ont des pensées, des buts et des objectifs différents mais ils ont un dénominateur commun à savoir la violence ; la seule différence entre le terrorisme « ancien » et « actuel » est que : le premier était le fait des société(s) élitiste(s), le deuxième est le fait de société(s) de masse.

Le terrorisme est une stratégie qui a été utilisée par tout le monde : la droite comme la gauche, les nationalistes comme les internationalistes et les religieux comme les laïques ; chacun à son temps.

Devant cette vague des attentats, est ce que le phénomène terrorisme-violence est – il de nouveau ?

I. ère Partie

La Violence et le Terrorisme - Ses Notions et ses Causes - Le Terrorisme, la Violence et ses formes

Introduction

Malgré la difficulté et la complicité de ce sujet, on essaie de faire une synthèse de tout ce qui s'est passé et se passe sur la scène internationale en général et sur l'espace arabe en particulier. Pour l'étude, on doit commencer par des exemples qui constituent la matière brute de toute analyse.

Notre préoccupation dans sous-partie est l'étude de ce phénomène de terrorisme-violence dans le cadre de droit international et les relations internationales, en posant des questions à titre d'exemple : le terrorisme est-il nouveau ? Quelles sont les causes de l'apparition de terrorisme et y compris le systématique ? Dans quelle mesure les différentes formes de terrorisme-violence ont permis la différenciation des mouvements et organisations terroristes ? Quel est le rôle de mass média dans ce phénomène ? Est-ce que la nature de terrorisme-violence actuel nous permet de dire ou de penser qu'il y a un terrorisme international organisé ? Y a-t-il des contacts et des coopérations entre ces différentes organisations ?

Chapitre 1

Problématique dans la définition de terrorisme

Le terrorisme est l'un des points actuels qui préoccupe partout l'esprit et la pensée de l'Homme, les Etats, mouvements de libération, organisations politiques, sociales et même terroristes qui l'explique selon ses visions et selon ses objectifs. Le terrorisme est-t-il relatif ou absolu ? Y a-t-il une logique et une objectivité pour limiter sa définition en tant qu'action terroriste et en tant qu'action de défense de droit ? Il n'y a pas de doute que le jargon « terrorisme » est ambigu et ambivalent ce qui permet à l'un de dénoncer l'autre comme terroriste.

Malgré ces difficultés, on trouve des tentatives de définition(s) dans le cadre juridique non seulement sur le plan de droit international ou la pratique juridique internationale mais aussi sous forme des décisions promulguées par des organisations internationales.

A) Le Terrorisme et le droit international

A cause de la multiplicité des opinions et des avis, l'Homme normal est entré dans le doute pour l'explication de ce fléau. De façon générale, il y a deux opinions majeures :

Le premier est contre le terrorisme-violence politique sans connaître ses causes. Le deuxième a l'attitude de chercher quelles sont les causes avant de juger. Prenons quelques définitions pour donner une aperçu total : Le terrorisme international, selon le Dr Abdel Aziz Sarhan, « c'est toute atteinte aux vies, aux argents, aux biens publics ou privés, ce qui est contraire aux jugements de droit international public avec toutes ses différentes références y compris les principes généraux de droit, et que le fait est un terrorisme international, et par

conséquent un crime international, non seulement est actionné par un individu, par groupe ou par un Etat mais aussi toutes les actions de ségrégation raciale faites par certains pays ». Mais le chercheur a ajouté que : « toute action dont le but est de défendre ses droits même s'ils ont recouru à la force et à la violence, n'est pas un fait terroriste^[i] ».

L'échec de la société internationale pour arriver à une définition objective de terrorisme, selon Ahmed Jalal Azeddine, est là pour cause des paroles et des mots répandus dans les études de terrorisme qui considère que la personne terroriste pour l'un, c'est un guerrier pour la liberté pour des uns, et que le phénomène de terrorisme mondial signifie l'emploi organisé de violence portant des buts politiques, cela signifie que la réussite des mouvements politiques pour atteindre ses objectifs par le biais de terrorisme est fondée sur la réussite de ces mouvements elles –mêmes de convaincre l'opinion publique de la légalité et la justice des ses actions ou au moins de justifier le moyen illégal pour la fin légale ⁱⁱ.

Mais pour moi je peux donner une définition, orthodoxe pour certains, en définissant le terrorisme : c'est un fait, ou une approche de faits, illégal dont le faiseur est pour but de terroriser par la force la société et l'Etat pour conserver des relations sociales et religieuses établies ou pour les anéantir.

En général, l'ensemble de définitions dans le droit international de terrorisme est d'accord sur la nature inhumaine de l'action terroriste ; ce style est repris par plusieurs conventions mondiales pour la lutte de terrorisme en relations internationales.

B) Le terrorisme et les conventions internationales

Nous avons vu la difficulté pour donner une définition déterminée de l'idée de terrorisme, mais il y a des tentatives jusqu'à nos jours dans le cadre des congrès et des conférences organisées par des organisations régionales (*annexe 1*) et planétaires pour établir des conventions internationales dans la matière.

Le thème de terrorisme - violence était - et il est- la préoccupation et le souci des organisations et surtout celles qui s'occupent de « Crime » de façon générale :

La première conférence sur le sujet était à Bruxelles en 1926 sous le signe : « pour des mécanismes législatifs communs », suivi par un congrès de Warsow en 1927 qui n'a pas utilisé convenablement le terme de terrorisme.

C'était à Bruxelles en 1930 que la terminologie a été utilisée, dans cette conférence, pour la première fois ; dans ce projet ils ont étudiés quels sont les objets qui peuvent provoquer un danger public ou de menacer la vie des individus et des régimes royalistes.

En 1936 au Congrès de Copenhague, ils ont décidés de réfléchir dans la liste de ses travaux : quels sont les crimes de terrorisme soit au niveau extérieur soit au niveau intérieur d'un pays ; l'essentiel de ce rassemblement est d'insister sur la punition de ces actes comme crimes spéciales après l'assassinat en même temps d'Alexander, Roi de Yougoslavie avec un Ministre Françaisⁱⁱⁱ.

Ces conférences, malgré leur importances, n'arrivèrent pas donner une notion limitée de terrorisme ; mais elles se sont dotées de formules généraux à cause de la discussion dans

ces congrès du thème « crime » et non du « terrorisme ».

De façon générale, elles se sont consacrées à l'étude des actions de violence contre l'Etat, elles ont marginalisés tous les actions de terrorisme politique pratiquées par des gouvernements et des régimes contre des individus et des organismes politiques malgré que la majorité des cas de violence n'est qu'une réponse face à la violence étatique, violence de gouvernements et des systèmes totalitaires.

A Genève, le 16 novembre 1937, sous l'égide de Société des Nations (SDN), deux conventions ont vu la lumière : l'une concerna notre sujet, l'autre est pour but de créer le Tribunal Pénal International^[iv]. Ils adoptèrent une convention qui interdit le terrorisme avec la punition.

Adopté le 2 février 1971 à Washington une convention dont le but est de lutter et de punir tous les actes de terrorisme qui prennent la forme des crimes contre les personnes ou tous les actes de chantage ;

A Strasbourg, le 7 janvier 1977, eut lieu de la Convention Européenne de lutte contre le terrorisme.

En dépit de ces efforts juridiques et des tentatives transnationales de déterminer le sens effectif de terrorisme et de prendre un de ces actes pour la punition des criminels, je dis malgré tout, il avait des difficultés objectives pour donner une définition complète de ce terme de « terrorisme » :

La première est liée au sens confus de l'idée du terrorisme à cause de la diversité de ses formes.

La deuxième a été incombée à l'incompatibilité de la coutume internationale.

Ce coutume international firent pour la règne des systèmes européens colonialistes ; et de ce fait, il était naturel que ces pays ne prenaient pas en compte les soucis des pays pauvres et faibles et de concevoir le phénomène des mouvements de libération et d'indépendance, en plus ils ne donnèrent aucune suite aux droits de ces mouvements et ils les considèrent au passé et ils les considèrent au présent comme des actes terroristes.

C) Les efforts de l'Organisation des Nations -Unies dans la matière

L'organisation des Nations Unies est arrivée à discuter et à signer plusieurs conventions et traités internationaux, y compris des résolutions de conseil de sécurité, concernant le terrorisme^[v] :

Voici les conventions déposées auprès du secrétaire général des Nations Unies, classées chronologiquement :

Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 14 décembre 1973. Convention internationale contre la prise d'otages. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 17 décembre 1979.

Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 15 décembre 1997.

Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 9 décembre 1999.

Les conventions des Nations Unies déposées auprès d'autres dépositaires :

Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs. Signée à Tokyo le 14 septembre 1963 (Déposée auprès du Secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale).

Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs. Signée à La Haye le 16 décembre 1970 (Déposée auprès des Gouvernements de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis d'Amérique).

Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile. Conclue à Montréal le 23 septembre 1971 (Déposée auprès des Gouvernements de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis d'Amérique).

Convention sur la protection physique des matières nucléaires. Adoptée à Vienne le 26 octobre 1979 (Déposée auprès du Secrétaire général de l'Agence internationale de l'énergie atomique).

Protocole pour la répression des actes illicites de violence dans les aéroports servant à l'aviation civile internationale, complémentaire à la Convention du 23 septembre 1971. Conclue à Montréal le 24 février 1988 (Déposée auprès des Gouvernements de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis d'Amérique et auprès du Secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale).

Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime. Conclue à Rome le 10 mars 1988 (Déposée auprès du Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale).

Protocole à la Convention du 10 mars 1988 pour la répression d'actes illicites contre la sécurité des plates-formes fixes situées sur le plateau continental. Conclu à Rome le 10 mars 1988 (Déposée auprès du Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale).

Convention sur le marquage des explosifs plastiques et en feuilles aux fins de détection. Conclue à Montréal le 1 mars 1991 (Déposée auprès du Secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale).

En fait, le sujet de terrorisme était inséré dans le calendrier des travaux de 27ème réunion de l'Assemblée Générale (AG) en 1972, sous l'initiative de secrétaire général de l'organisation des nations unies : ils ont étudiés les mesures à prendre contre le terrorisme international qui menace des vies humaines, ils ont abordé des causes de violence et de terrorisme qui est la conséquence de désespoir en poussant des gens hélas à sacrifier sa

vie et les vies de l'autrui pour atteindre et de provoquer des changements radicales.

Mais ces discussions sur le sujet ne donnèrent aucune suite décisive, et le 18 décembre 1972, l'AG adopta une résolution en matière de terrorisme international dans laquelle elle dénonça ses inquiétudes en face de toutes formes de violence et de subversion⁶. L'AG a recommandé les pays à s'adhérer aux conventions qui s'occupent des problèmes de terrorisme international. Dans cette même assemblée, ils ont décidé de créer une commission spéciale consacrée au terrorisme pour examiner des propositions et des observations soumises par des pays ; cette commission se composa de 35 membres à respecter la représentation géographique du globe. Cette commission spéciale a été réunie dans les locaux de l'ONU en 1973, 1977 et 1979, et elle a présenté ses rapports à l'AG dans ses 28ème, 32ème et 34ème sessions. Dans la 32ème, la commission discuta une étude de l'AG contenant les points de vue de droit international ainsi que les causes de terrorisme avec son essai de définition en précisant que le terrorisme est dit international s'il est orchestré dans un autre Etat, et que les commettants de ces actes se trouvent dans un pays quelconque et non pas l'Etat visé⁷.

La principale nouveauté dans la 34ème réunion de l'AG (1979) est que la commission introduise le colonialisme, la ségrégation raciale et de l'ingérence dans les affaires intérieures des autres pays et la violence collective comme facteurs et stimulateurs de terrorisme⁸.

Ensuite les résolutions suivantes de l'assemblée générale de l'organisation onusienne ne se sont que des simples développements de la dernière résolution. Le terrorisme étatique ne traita avec abondance que dans la 39ème session. Cependant ce terrorisme est répandu parfois dans les démocraties occidentales⁹. L'AG a condamné les politiques des pays qui utilisèrent –et utilisent- ce genre de terrorisme et de violence dans des conjonctures politiques. En 1985, c'est-à-dire la 40ème session (résolution adoptée le 9 décembre 1985), la 6ème commission de l'AG a traité de nouveau le terrorisme international dans toutes ces composantes en incitant les pays signatures à coopérer soit bilatéralement ou multilatéralement pour contribuer à combattre ce fléau et à remédier ses causes ; alors que cette session ait fait une distinction appréciable entre le terrorisme et les actes de violence des organisations armées et violence des peuples pour la libération de leur territoire.

Et dernièrement la résolution qui porte le numéro 1373 adoptée le 10 novembre 2002, a discutée l'importance de la coopération transnationale pour restreindre et d'endiguer le financement de n'importe quelle opération terroriste. L'instigateur de ce projet résolution 1373 ce sont les Etats-Unis et elle a été confirmée par le conseil de sécurité sans ajustements ou remaniements essentiels¹⁰ ; sur le plan juridique, la résolution est faite partie du chapitre 7 du charte des nations unies et surtout dans le cadre de l'article 40 qui permet au conseil de prendre des mesures nécessaires (article 39).

En résumé, le terrorisme est d'abord le produit direct des inégalités et des injustices structurelles qui n'ont pas cessé de s'accroître. Combattre le terrorisme par la terreur c'est s'enfoncer dans l'aveuglement extrême qui prépare l'émergence de nouveau chaos et la destruction de la vie humaine.

Chapitre 2

Distinction entre le terrorisme et les autres formes de violences

Le terroriste a été réputé par certains comme combattant de liberté et pour l'autre le contraire. Si nous revenons en arrière, le sens de terme « terroriste » était clair pour la plupart des intéressés car « les terroristes » annoncèrent leur noms, leur organisme et leurs communiqués politiques ou idéologiques : les anarchistes au 19ème siècle nommèrent en tant que terroristes en se référant à la tradition prise de la révolution française. Trotski lui-même parla des vertus du « terrorisme rouge ».

Mais la terminologie de terrorisme a pris d'autres sens selon des mentalités, le terrorisme est synonyme de violence et de crime, ce qui a poussé des organisations dites « terroristes » de se défendre et à se débarrasser de cette appellation.

Les mass médias ont profités de plusieurs dénominations de terrorisme selon ses intérêts et selon ses attitudes politiques : ils sont des terroristes, des anarchistes, des dissidents, des criminels ou bien des soldats de libérations et combattants pour la liberté ou militants, hommes de mouvements populaires ou révolutionnaires, ou bien selon certains des opposants et des adversaires des régimes ou des radicaux.

Ses multiples points de vue ont engendré des confusions et des conséquences :

Difficulté de conclure des traités et des conventions internationales à cause de l'imbrication des intérêts des Etats. chaque groupe force les autres à prendre ses intérêts et ses conceptions politico- historiques.

Ce qui nous intéresse dans ce chapitre, la violence avec le terrorisme, il n'est pas évident de distinguer la ligne de démarcation entre les crimes politiques, crimes organisés, dictature de l'Etat, quelques formes de la guerre, guerre de guérilla, et même de simples crimes.

A) La violence légitime et le terrorisme

La violence légitime repose sur un postulat simple : la violence est l'usage organisé et légal de la force dans une société, tandis que la violence dans l'activité terroriste implique un état de menace s'il est systématique et continu. L'assassinat politique individuel, qui a été fait par une personne ou un groupe d'individus, ne constitue pas un état de menace s'il n'a pas été lié aux autres activités ou fait partie d'une activité organisée.

En dépit des apparences l'Etat - selon des systèmes juridiques établis et accaparés par les différents appareils de cette dernière - a le droit d'utiliser la violence et la force au nom de la société pour garantir l'ordre public. Par contre il n'a pas été autorisé par l'individu d'employer la force ou la violence sauf dans des cas exceptionnels et rares.

Toujours pour fournir des illustrations explicites le terrorisme est l'utilisation illégitime de la force afin d'arriver à des fins quelconques mais la violence ne fait pas partie. De ce fait, on ne peut introduire des actes de violence qui accompagnent par exemple la révolution d'un peuple contre de tyrannie(s) ; elle prend sa légitimité de droit de peuples de se défendre et à disposer d'eux-mêmes.

C'est vrai que cette « légitimité révolutionnaire » est conditionnée par son éthique. Est-ce que qu'elle a été acceptée par la société ?

En opposé, ce qui a spécifié le terrorisme des autres formes de crime organisé, c'est que le terrorisme a pour but d'atteindre des objectifs politiques et non pas pour réaliser des profits matériels derrière ces opérations.

Donc le but final de ces « entreprises terroristes » est la décision politique c'est-à-dire obliger l'Etat ou une communauté politique ou étatique de prendre des décisions ou d'interdire de les prendre selon les intérêts des « contestataires ».

B) Le terrorisme et la guerre

Le terrorisme est l'incarnation de la violence, et la violence est l'axe essentiel de l'acte terroriste ; ce qui signifie que le terrorisme est, dans le monde concret, un acte de guerre, un acte de combat. Certains prétendent que le terrorisme est l'alternative de l'utilisation normale de la force traditionnelle, d'autant plus qu'il s'agit bien d'une arme de « faibles » qui ne possèdent pas les éléments de la force classique pour exercer ses buts. Il peut être aussi un arme favori de l'Etat s'il le juge qu'il est nécessaire de l'utiliser dans un espace ou territoire de l'ennemi sans impliquer la force militaire et des agents de renseignements de façon extravagante, ce qui permet au terrorisme étatique ou non d'être un moyen et une méthode armée dans le contexte des conflits régionaux et internationaux.

Prenons un exemple flagrant et irrécusable : avant la constitution d'Israël et selon les propos de Menahem Beghin dans son livre intitulé : « La révolte : Histoire de l'Irgoun page 200 » Beghin écrit qu'il y aurait pas eu d'Etat d'Israël sans « la victoire » de l'Irgoun¹¹. En Deir Yassin¹² le 9 avril 1948, par une méthode identique à celle des nazis à Oradour, les 254 habitants de village, hommes, femmes, enfants, vieillards furent massacrés par les troupes de l'Irgoun dont le chef était Menahem Beghin¹³.

Dans cette situation, est-ce que le terrorisme a pris la place de la guerre ? On ne peut octroyer une réponse immédiate : la guerre a ses conceptions et ses techniques, et le terrorisme les a aussi. Ces techniques ne sont pas seulement les manifestations des Etats mais aussi des organisations. Malgré leur proximité la guerre se singularise de terrorisme par : pour ce qui de la guerre : est un conflit armé et de sang entre des communautés humaines organisées :

1er élément : c'est la guerre est la confrontation entre deux parties protagonistes et même plus. Elle s'est dotée d'un minimum de réaction sanglante entre des parties de combat mais le terrorisme, malgré sa nature de combat, ne se traduit pas à la bataille et à l'accrochage direct ; il prend la forme unilatérale et dans le secret. Autrement dit, il est une opération et un conflit secret et déguisé. Il frappe où l'ennemi n'est pas armé ou incapable d'utiliser son arme dans le lieu de l'opération et dans son temps¹⁴.

Deuxième élément : la particularité principale de la guerre est un conflit armé ; le terroriste se caractérise en tant que la seule partie armée parmi les protagonistes pendant l'opération de la terreur, ce qui explique que le terrorisme est épargné d'une confrontation opérationnelle directe et armée entre les parties prenantes en terme militaire du mot. Evidemment cette explication n'ignore pas la possibilité de confrontation entre les parties armées mais l'entrée de l'autre dans la scène des événements serait de façon surprise et

imprévisible ; le socle est l'incapacité et l'impuissance de la confrontation prompt de l'Etat ce qui laisse au terroriste d'être « l'homme de l'instant » pendant les étapes essentielles de l'opération. Cette distinction ne signifie pas qu'il y a une contradiction entre les deux méthodes : l'existence de l'un ne face pas la présence de l'autre. Or il a été conseillé par certains pendant la guerre, de tirer parti de la terreur et des actes illicites et interdites ; et dans ce cas, le terrorisme est une mesure tactique afin d'absorber la ferveur et la volonté de l'ennemi par le biais de la terreur.

3ème élément : c'est la codification de la guerre selon des principes juridiques et organisationnelles, c'est-à-dire la guerre est la forme réglementée et systématisée de la violence dans un intervalle et dans un cadre donné ; De cette angle, il apparaît que le terrorisme est contraire à la guerre parce que le premier est non codifié par des principes juridiques connus.

En résumé, la guerre est considérée comme un contrat juridique et reconnaissable comme un moyen pour régler les contentieux entre les pays après l'épuisement des moyens pacifiques de solution. Par contre, le terrorisme est hors de la loi, il a été jugé comme illégal et criminel. En plus, l'identité des combattants et des pays est déclarée pendant la guerre, à l'opposé on ignore l'identité des terroristes puisque leur travail est hors le cadre licite.

C) Le terrorisme et la guerre de guérilla

Peu de notions sont d'usage aussi courant et contradictoire que celle de guerre de guérilla ; pourtant chacun peut constater une série de faits qui témoignent d'une réalité reconnue et avérée par tous, mais interprétée différemment. Elle a été appelée par certains une guerre populaire, l'autre une guerre révolutionnaire et même de terrorisme. La guerre de guérilla, guerre d'embuscade, est le fait d'un groupe de combattants en utilisant la violence pour atteindre leurs fins ; leurs violences sont planifiées distinctement aux terroristes.

La guerre de guérilla était une approche claire et définie des actes de guerre et de résistance, pratiquée essentiellement dans les forêts et les montagnes. Mais les terroristes préfèrent d'appeler leurs opérations « Guérilla Urbaine », actions de guerre urbaine au lieu de « Guérilla Rurale » faite par des organisations de guerre de guérilla. Ça ne présage pas qu'il y a une limite entre les deux désignations : les organisations terroristes peuvent faire des opérations aux villages, aux compagnes ; et vice versa :

Le 1er élément des éléments qui caractérise la guerre de guérilla est que cette dernière a été basée sur le soutien populaire et même la participation des publics soit financièrement soit par la logistique.

Le terrorisme se travaille souvent dans les villes sous forme de petits groupes ; son but n'est pas de convaincre l'armée et de réaliser une victoire. Mais il vise la destruction psychologique et immatérielle des ennemis mais la guerre de guérilla est une guerre réelle dont l'un de ses piliers : une armée organisée et l'autre une organisation de combattants et résistants au régime en place, elle vise la victoire sur l'armée, c'est pourquoi elle utilise souvent des forêts et des montagnes comme un champ de bataille, nous avons dit que ces organisations de ce type de guerre ne refuse pas le terrorisme de façon absolue et instantanée, elles le pilotent selon ses intérêts.

Le 3ème élément est que certains mouvements de libération et de résistance populaire

prennent souvent la forme de guerre de guérilla contre le colonisateur ; dans ce cas elle est reconnaissable par l'organisation internationale de sa légitimité. Chaque mouvement de résistance a sa structure, son système intérieur et un drapeau pour lequel il se bat, quand un de ses membres est capturé il serait considéré comme un prisonnier de guerre selon le droit international. Il est inconcevable pour certains américains¹⁵ de considérer des terroristes comme prisonnier de guerre malgré la protestation de certaines organisations mondiales de droits de l'homme¹⁶.

Chapitre 3

Les Causes de Terrorisme contemporain

Introduction

Dans la seconde moitié de 20^{ème} siècle, il apparut un terrorisme qui se ressembla dans l'un des aspects aux actes connurent au 19^{ème} siècle. Or cet événement se réduisait avec l'apparition des organisations sociales et partis politiques à encadrer des citoyens.

Parmi les crises que les sociétés politiques allaient à connaître la question de la crise du parti politique dans son rôle et la qualité de participation politique du citoyen. La crise du parti a engendré - et engendrera – la crise de dialogue et de l'encadrement puisque le citoyen ne trouve pas le cadre adéquat pour la faisabilité de ses activités politiques, de ses opinions ainsi que l'éloignement de l'appareil gouvernemental de ses aspirations.

On a vu de la violence, à cause de cet absence, est la conséquence de non espoir et de pessimisme ; donc le parti est l'instrument essentiel pour minimiser la violence par le moyen de dialogue et la discussion et par l'encadrement car le citoyen défend ses idées dans le cadre de programme de façon pacifique. Et dans le cas contraire, la violence serait la seule et l'ultime moyen de pression afin de déstabiliser le système.

La plupart des pays ont vécu, dans les dernières décennies, des vagues de violence et de terrorisme, dynamisées par la multiplicité des mouvements terroristes et l'accroissement de degré de violences et des assassinats politiques et confessionnelles.

Cette violence est réactivée, selon certains, à l'échec amertume des leaderships et des gouvernements pour la mise en main du principe politique approprié et ajusté à suivre afin de concrétiser la stabilité économique et sociale d'une part ; l'autre voit que la nature des relations établies entre le Nord et le Sud et le Sud-Sud est « le germe » principal de la crise. Afin de saisir les causes qui ont abouti au terrorisme - violence, nous devons étudier et fouiller deux points :

a) Les raisons intérieures rattachées à la nature de régimes :

Pour les pays en voie de développement, ce sont le déblocage de dépendance et l'étranglement idéologique et doctrinales ;

Pour les pays industrialisés et développés, c'est la sortie de la domination idéologique et la suprématie des élites et des gratins de la société, et le « dévoilement » du jeu démocratique pour déformer les alliances politiciennes qui se font au détriment et au préjudice des citoyens

et des minorités.

b) Les raisons extérieures interprétées dans la crise de relation et de dialogue entre les axes et les blocs :

Remise en cause de dialogue entre l'Orient et l'Occident après la sortie de l'étape de l'ouverture, et l'entrée dans une étape de la 2^{ème} guerre froide ;

La crise de pourparlers et de dialogue entre le Nord et le Sud, et la continuité de mêmes règles colonisatrices et d'exploitation.

La médiocrité de dialogue et de coopération Sud-Sud, et notamment des pays arabe de rive sud méditerranéen, comme base essentielle pour donner et décerner aux pays sous-développés une personnalité et la force pour s'entretenir avec les pays industrialisés.

Chapitre 3.1

Les Causes Internes

L'histoire des sociétés politiques nous émettent des échos et des incidents, en dépit de ses différentes formes, je dis nous émettent un ensemble des éléments qui constituent un événement unique.

Les quelques indices de ces causes internes se symbolisent dans un ensemble des critères dont un tas des pays s'associent certes à un certain de ses fragments :

Premier fondement : c'est la nature des systèmes politiques car la seule institution qui n'est pas en harmonie avec les données d'un monde changé c'est l'institution de la formation et d'instruction politique ; ce qui est normal que le fossé va se creuser entre les nouvelles générations de la société et la génération du pouvoir, étant donné que les opinions de la majorité publique ont changé ce qu'ils les ont poussé à être des opinions et des convictions prenant la forme de l'opposition.

Le tiers-monde, y compris des pays arabes et musulmans, est affecté par l'émergence de plusieurs mouvements opposés aux régimes en place, ses oeuvres sont la confrontation et la mise en présence avec des régimes. Les démarches de ces mouvements sont secrètes et occultes : la violence est la seule manière de dialogue du fait que la structure de la plupart de ces régimes n'a été pas fondée sur le débat politique comme comportement de travail, ils désavouent et ils refusent « l'autre ».

Pour les pays développés, le lecteur se laisserait surprendre aux charmes de la relation : régimes dits démocratiques et terrorisme pour la première fois, et surtout les principes de ces régimes ont appuyés sur le dialogue, multipartisme, libertés, droits de l'homme. Par conséquent quelles sont les causes de l'apparition de violence-terrorisme comme comportement politique entre les parties engagées dans la vie politique ? Le dialogue minimise le degré de violence, contre le gré de dialogue, ces pays ont connu - et connaissent - des vagues des assassinats et des explosions et de protestations meurtrières à cause des organisations dont leurs primordiales buts sont la divulgation du jeu démocratique.

Deuxième fondement : c'est la demande de ces mouvements d'être à disposer d'eux-mêmes. Pour les pays sous-développés c'est la continuité de mouvements de libération leur combats pour l'obtention de l'indépendance, autrement dit c'est l'usage de « violence légale » comme message dirigé contre les systèmes colonisateurs en les obligeant de quitter les territoires occupés ou colonisés.

Pour les pays développés, c'est la question de quelques minorités ethniques et linguistiques qui désirent la séparation ou l'auto-détermination de la patrie –mère dans le cadre de « la solution politique ». Cette demande historique et légitime a été ignorée par des systèmes élitistes européens afin de garder la stabilité de leur régimes au préjudice de quelques communautés ou de peuples.

A) Les causes et la nature des systèmes politiques

1. Pour les pays de tiers-monde

L'obtention de ces pays et surtout arabes de leurs indépendances et de leurs souverainetés après de longs combats et acharnements n'a pas préservé ces pays de tomber dans le dysfonctionnement social et de fragmentation idéologique¹⁷.

La démocratie est dans toutes les circonstances un souhait et une obligation pour tous les peuples pour exercer la souveraineté n'a pas évité la naissance, à travers ses institutions et du pouvoir, d'une minorité de profiteurs et de spoliateurs qui tirent avantage des souffrances et des malaises de la société. Mais au cours de l'intensification et de la recrudescence de la crise entre les classes et les communautés sociales, et devant l'impossibilité de trouver une solution par le biais de l'action politique et face à l'invalidité du pouvoir pour gérer les affaires, dès lors la société serait à bras ouverts à toutes les probabilités lamentables.

En considération de la différenciation des collectivités du tiers-monde - il faut relativiser pour ne pas tomber dans la généralisation – on peut dire que la majorité des pays sous-développés ont été fustigés par la dépendance économique ; c'est une politique appliquée dès l'indépendance au nom de « l'impérialisme » mondiale pour laquelle elle coordonne les moyens et les actions spéciaux afin de s'éterniser les économies du tiers-monde sous sa tutelle. On peut conclure que c'est un funeste colonialisme.

Ce calamiteux colonialisme a institué dans des pays arabes et sous-développés une situation structurelle de dépendance politique, culturelle et médiatique pour le plus grand nombre de ces pays ; et conjoncturelle pour le petit nombre les circonstances qui entourent ce fait de « nouveau colonialisme » ont fait une tension et mésintelligence sociale.

Ce désaccord entre les individus de la société(s) a animé l'émergence des mouvements et mouvances à titre d'exemple : nationalistes, islamistes, marxistes pour faire face aux régimes et élites locaux au pouvoir.

La plupart des éléments adhérents à ces sensibilités politiques sont de la couche marginalisée ; et qui était –est- en marge par le fait de la situation sociale et économique qui a été le fruit de ce nouveau colonialisme.

Force est de constater que ces courants ne se désignent pas en tant qu'entités tribales,

ethnologiques ou culturelles mais ils se fondent sur l'idéologie. Cet ensemble d'idées peut s'aller contre « l'idéologie officielle », idéologie du pouvoir ; et selon les circonstances, elles peuvent être révolutionnaires, séditionnelles ou idéologie de rejet et d'opposition. Les partisans et les agitateurs de ces idéologies oeuvrent généralement dans le mystérieux et le sibyllin dont le sens est obscur, difficile à comprendre ; Cette clandestinité de ces mouvances est la manifestation claire de la contestation sociale et de ses contradictions et de ses réfutations.

Les actes de brutalité et de violence, qui ont été faits par des individus et des groupuscules et des groupes, étaient rejetés juridiquement et moralement dans les sociétés civilisées et humanisées. Mais lorsque l'identité est leur but suprême, et dans des cas de force majeure, la violence serait justifiable non seulement de point de vue juridique, coutumière et morale mais elle deviendrait et ferait partie du droit naturel et de la vie ; c'est pourquoi le « terrorisme basique » ne fait pas distinction entre des moyens normaux et légaux et des autres méthodes et procédés même s'ils sont très cruels et éléphantiques à l'instar de détournement des avions et de les exploser, et des opérations de liquidations physiques.

Qui fait suite logiquement que « les forts » se livrent au terrorisme et au terreur dans le but de consolider leur systèmes politiques et de le conserver sévèrement en réconfortant leur positions et leur(s) fonctions sans risquer leur vies de façon directe et spontanée. En revanche, « les faibles » courent le risque franchement dans des opérations de subversions afin de bouleverser et de renverser entièrement ou partiellement avec violence des institutions ou des personnalités de régime(s).

Dans le premier cas : cette terreur a été confiée à un appareil étatique dont l'objectif est « d'éradiquer le terrorisme » par tous les moyens, cet appareil mobilise toutes les richesses et compétences des dispositifs policiers, militaires et judiciaires pour mise en place des moyens énormes d'attaque, parfois aveuglement, contre des « terroristes », des kamikazes, des révolutionnaires et des poseurs des bombes et bien évidemment des idéologues des mouvances et de sectes religieuses ou autres.

Dans le deuxième cas : ce sont des individus ou des groupes qui prennent en charge cette infâme mission de « terrorisme » sans soutien institutionnel et constitutionnel reconnu par des gouvernements et des régimes.

Parmi les assassinats politiques célèbres dans le monde arabe, l'assassinat du président Egyptien, Anouar Sadate, lors de la parade militaire en 1981 après la signature de traité de Camp David (1979) avec le président de cabinet israélien, Menahim Begin, et sous la médiation américaine de Jimmy Carter. Ce meurtre prémédité fut la première opération d'assassinat par un groupe islamiste extrémiste d'un président de la république égyptienne après la révolution de Jamal Abdel Nasser depuis 1952.

D'autre d'exemple lié cette fois aux activités des palestiniens comme « Abounidal », son vrai nom est Sabri Khalil Albana, cet homme est considéré comme « révolutionnaire professionnel » et parmi des palestiniens radicaux, il s'était engagé dans la lutte contre les israéliens ; mais après son rupture en 1973 du courant de Yasser Arafat, il se tourna contre les « modérés » arabes et palestiniens et tous ce qui crurent au dialogue et à la paix avec les israéliens¹⁹. Il héla de porter des armes et de faire des guerres populaires et révolutionnaires pour se battre l'ennemi y compris des tentatives d'assassiner le président de l'OLP et le Roi de Jordanie, Hussain²⁰.

2. Pour les pays industrialisés

L'Europe occidentale et les Etats-Unis connurent des meurtres politiques de façon sadique et barbare particulièrement le kidnapping et l'assassinat des politiciens, des diplomates et des hommes d'affaires, par exemple Luxemburg Rosa²¹, Ben Barka Mahdi²² aurait été assassiné par Oufkir, Général en chef de l'armée marocaine, et des membres de l'ambassade du Maroc à Paris et avec aussi l'implication de quelques agents de service secret français (SDECE), novembre 1965²³. Et récemment un jeune Suédois d'origine serbe, Mijailo Mijailovic, a poignardé à dix reprises Anna Lindh au rayon féminin du grand magasin NK, les Galeries Lafayette de Stockholm, où la très populaire ministre des Affaires étrangères faisait ses courses sans escorte le 10 septembre 2003. Pourquoi? Peut-être, selon certains, en raison de son soutien aux bombardements de l'Otan sur la Serbie en 1999²⁴.

Ces enlèvements et meurtres représentèrent des cauchemars et des rêves effrayants pour tous les responsables et dirigeants politiques européens et nord américains sur tous les niveaux. C'est vrai que les causes de terrorisme et des assassinats politiques sont hétérogènes d'un pays à l'autre mais la finalité est unique, c'est pourquoi elle rend nécessaire non seulement la harmonisation et orchestration complète que possible entre les différentes institutions spécialisées dans la lutte contre le terrorisme mais aussi le déploiement d'un effort énorme, et surtout après l'intégration et la coordination entre des organisations terroristes à donner des impulsions et des élans nouveaux à ses opérations.

Ces organisations s'unissant pour évincer et mettre à l'écart un ennemi commun : l'alliance atlantique et tous ce qui ont entrepris des relations avec l'Otan et surtout en Europe dans le domaine militaire, bases militaires, missiles transcontinentaux et têtes nucléaires. Le message de ces mouvements a extériorisé et a scandalisé « l'impérialisme international » étant donné que ces mouvements ne crurent pas à la coalition de l'Occident en tant que force industrielle et économique qui s'entendit contre un adversaire commun à savoir le bloc de l'Est ; mais ils craignirent de l'hégémonie américaine sur le vieux continent en employant le champ de l'Europe occidentale comme théâtre de ses opérations militaires et sécuritaires pour résoudre ses problèmes et ses lassitudes avec le bloc de l'Est²⁵.

Après avoir tenté des manifestations pacifiques et de meeting débonnaires pour démilitariser et supprimer la présence américaine dans la région, les organisations terroristes se sont orientées vers un nouveau genre de terrorisme, terrorisme doctrinal dont le terrorisme de droite, le terrorisme de la gauche, séparatistes ou le terrorisme international firent partie.

B) Les causes et la nature des mouvements elles-mêmes

Dans ce point de notre analyse : est- ce que les actes de meurtres, de l'enlèvement et de déflagration des explosions et autres sont-ils de terrorisme pour des mouvements ont vocation à réaliser l'indépendance et à se débarrasser de l'apartheid ? Pour répondre à cette question, on doit mettre à part entre de catégories des organisations :

Des organisations qui se travaillent pour des revendications licites et conformes aux exigences de droit international et la conscience humaine en qualité des organisations de libération nationale, des institutions agissantes contre des régimes racistes et xénophobes à titre d'exemple : l'OLP, ANC (sud d'Afrique).

Des organisations visent la réalisation de l'indépendance d'une province ou de son autonomie comme l'ETA de Basques (France-Espagne), l'IRA de l'Irlande de Nord (Grande-Bretagne).

On peut tirer des conclusions sur les particularités de la violence armée conformément au principe du droit des peuples à disposer d'eux –même:

C'est une violence de foules, de la majorité de citoyens dirigée contre la puissance colonialiste ou exploitante d'un peuple ;

C'est une réponse de représailles soutenue par la légitimité internationale (l'ONU) ;

Ce genre de violence ne représente pas une agression ou attaque contre personne, c'est une action de défendre et de se défendre en répliquant à une violence de grande envergure.

L'émancipation des peuples arabes de l'exploitation et de l'ingérence des « forts » implique la réduction de l'immixtion de ces pays capitalistes. Par cette raison que, dans ces dernières années, nous avons assisté – et nous assistons – à la monter de « terrorisme » - violence contre des intérêts américains et occidentaux à cause de la complicité de ces derniers à étrangler la liberté des premiers d'une part. D'autre part, l'Occident avec son ensemble des supports de communication et surtout d'information, à l'échelle des masses donne une importance exagérée à toute opération de violence, si les suspects sont arabes et musulmans, il suffit de voir les journaux télévisés au fil de l'année. Néanmoins il cesse de considérer comme dramatique si l'opération terroriste est purement européenne ou nord-américaine. Ce fait de méconnaissance délibérée est une tentative parmi d'autres de borner et de se cantonner la responsabilité de terrorisme exclusivement aux arabes (musulmans) et à toutes les organisations de libération, indépendantistes.

Pour les pays évolués nous constatons un type de « terrorisme » de mouvements régionaux, intronisé sur le principe de l'autodétermination. En effet, on doit ne pas confondre entre deux axiomes : autodétermination – décolonisation et autodétermination – et sécession.

Pour le premier principe : c'est un processus pratiqué par des pays colonisés dans leurs combats pour accéder à l'indépendance. Ce principe n'inspire pas de l'intérêt sur l'espace européen à l'exception de départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) qui sont forcés de vivre sous la tutelle de colonialisme européen direct jusqu'à nos jours malgré le soulèvement « d'indigènes locaux ».

Pour le deuxième principe : elle a été repoussée par des Etats et des organisations internationales. Ce modèle de terrorisme a été mise en pratique par des minorités ethnologiques, religieuses ou linguistiques qui ressentent de ne pas avoir ses droits nationaux : établissement de son Etat indépendant par exemple.

Elles donnent raison au maniement de terrorisme parce qu'elles présument de ce qu'elles font : c'est une réplique au supplice causé par des forces gouvernementales. L'indépendance politique est l'ultime but pour ces groupes « démêlés » qui harcèlent et traquent les symboles du pouvoir tantôt à l'intérieur de pays tantôt à l'extérieur. La question qui se pose est que la minorité opprimée sous une autorité tyrannique majoritaire a-t-elle le droit de demander à disposer d'elle-même ? Je veux dire son autodétermination – sécession ?

La pratique internationale ne tolère pas souvent des actions de se séparer d'un Etat avec lequel on formait une collectivité ; mais l'histoire nous s'enseigne que chaque expérience porte sa spécificité et son idiosyncrasie géographique, historique et civilisationnelle : prenant comme spécimen, la séparation de Koweït de l'Irak en 1960 reconnue par l'ONU, une partie du Pakistan (Bengladesh) approuvée aussi par l'organisation onusienne.

En comparaison avec les pays de tiers-monde, l'Europe ne connaît pas des flux sécessionnistes importants, toutefois des organisations implantées sur l'espace européen sont réputées parmi les pernicieuses. Ces organisations eurent repéré « très nationalistes » en dépit de leurs sensibilités politiques de gauche ou de droite.

Chapitre 3.2

Les Causes Externes

Nous avons dit que les causes extrinsèques de l'apparition de terrorisme se manifestent dans la crise de dialogue entre le Nord riche et le Sud miséreux avec la continuité de mêmes règles colonialistes ; elles s'extériorisent aussi par la crise entre l'Orient et l'Occident.

Force de constater que le monde a connu des évolutions capitales, non seulement en Europe sur le plan politique, économique, idéologique et stratégique, mais aussi au niveau organisationnel. Ces vicissitudes ont touché des pays de Sud après la création de nouveau axe de coopération et de rapprochement politico-économique entre les deux Europe: la vieille Europe comme disaient les américains, et la nouvelle englobant des ex - démocraties populaires.

Nous examinons de même comment la relation entre l'occident et l'orient accule sous une autre forme après la fin de la guerre froide, mais le dialogue et le comportement international édifient un autre profil et une autre manière d'être.

A) Difficulté de Dialogue entre le Nord et le Sud

Situer le dialogue sur l'échiquier politique ne signifie pas nier son originalité, essentielle aux yeux de l'humanité. L'Homme qui cherche à comprendre le monde occidental de ces dernières années ne peut ignorer que « l'impérialisme »²⁶ a été une doctrine et un espoir pour des millions des gens²⁷. Actuellement, les superpuissances, les US en tête, exercent « la diplomatie de pain » envers des pays faibles comme un instrument de pression et un acte d'obéissance. Le monde vit un assujettissement et « un esclavage moderne » à cause des échanges commerciaux inégaux et de l'implication des multinationales et de le FMI, ce dernier joue un rôle politique plus qu'économique au détriment de pitoyables. Les aides et les assistances octroyées par « les grands » ne pallient pas les problèmes de pauvreté et de pénurie, elles en donnent un caractère moderne adapté aux techniques nouvelles.

En outre, la construction de l'Europe, telle qu'elle se fait, constitue en termes relatifs un facteur d'enrichissement des plus riches et d'appauvrissement des plus pauvres. D'ailleurs, ces écarts se creusent non seulement entre les pays membres, mais également, au moins pour certains d'entre eux, à l'intérieur de leurs propres structures. On a l'impression que cette Europe joue systématiquement de façon contraire à la justice et à la solidarité, on constate également une fois de plus de très grandes différences entre les pays de Nord de l'Europe et ceux de Sud -et j'ajoute ceux de l'Europe de l'Est.

Elles sont particulièrement flagrantes en matière de structures fiscales et de protection sociale.²⁸ On peut reconnaître bien volontiers la fragilité de cette constatation si on compare avec la situation des pays arabes, sous-développés. Etant donné que la majorité des pays de tiers-monde est soumise à la merci des économies occidentales de façon directe ou indirecte. Ces politiques affligeantes, fondée sur la domination colonialiste et sur l'ingérence dans les affaires des « pauvres », sur la persistance de l'ordre économique international arbitraire, ont poussé des organisations et des mouvements à apparaître afin de les guerroyer.

Ces mouvements s'inspirent leur légitimité de se défendre leur honnêteté et leur intégrité en faisant des illuminations sur les causes de violence pour contrarier et vexer le néo-colonialisme et la politique d'expansion. Alors que le Nord acceptait le terme d'interdépendance, le Sud associait ce terme à la relation entre « un cavalier et sa monture ». pendant ce temps, des représentants radicaux du sud appelaient à « une rupture sélective des relations » afin de protéger les intérêts du sud dans son ensemble.²⁹

Un seul acte « terroriste » mène à d'autres actions de même genre. On ne peut pas prévoir la disparition et l'extinction des mouvements de résistance si les gouvernements « libérales » ne cessent de pratiquer la politique d'oppression, culturelle et financière. Il n'est pas requis de faire un compte-rendu de la « terminologie de terrorisme » de point de vue linguistique puisque ce terme a connu des interprétations et des exégèses divergentes envers des peuples et à l'égard des problèmes de liberté et de décolonisation. Le double langage des pays industrialisés envers et contre tous les pays sous-développés, confirme la « légalité » des actes coléreux de ces mouvements. Ces dernières font appel un principe militaire classique : la meilleure défense c'est l'attaque ; par provoquer la terreur et la peur chez l'ennemi, est dans le fait un passage de la défense légitime à l'offensive.

Ces mouvements dits « terroristes » ont réalisé des opérations de subversion et de sabotages contre des intérêts occidentaux en dedans des territoires arabes : la meilleure illustration et le meilleur exemple destiné à éclairer ce qu'on dit c'est la région de Moyen-Orient. Devant des situations coriaces que connaît cette région ont excité ces mouvements à commettre l'irréparable.³⁰ Actuellement quelles sont les menaces qui ennuient la sécurité de l'espace européen ?

L'Europe, en théorie, est face à des agressions de grande envergure. En revanche, l'Europe est confrontée à de nouvelles menaces qui sont plurielles, moins visibles et moins augures. En particulier, elle doit et devra faire face à des menaces capitales : le terrorisme international constitue une menace stratégique en particulier pour les américains mais aussi pour les européens d'une manière générale. Il met des vies humaines en péril et en écueil. Il entraîne des coûts énormes ; il menace l'ouverture et la tolérance entre les sociétés européens et musulmanes.

L'inédit terrorisme est différent des organisations et des mouvements auxquels nous sommes habitués. Non seulement, il est mondial, transmet et communique par des réseaux électroniques, mais il est également dépourvu des contraintes et jugs qui pèsent sur les organisations « terroristes » traditionnelles. Celles-ci souhaitent généralement acquérir un soutien politique et font donc preuve d'une certaine modération; en dernier ressort, elles peuvent être disposées à abandonner la violence pour la négociation.

Les nouveaux mouvements terroristes semblent impatients et « assoiffé » de recourir à une

violence démesurée et de faire un grand nombre de victimes et particulièrement des civils. C'est la raison pour laquelle l'idée de se procurer des armes de destruction massive leur paraît séduisante alors qu'elle ne l'est pas pour les organisations terroristes traditionnelles, selon le Mr. de la PESCE.³¹

L'Europe constitue à la fois une cible et une base d'opération pour des terroristes. Des bases logistiques pour les cellules d' Al Qaida ont été découvertes au Royaume-Uni, en Italie, en Allemagne, en Espagne et en Belgique, a explicitement désigné les pays européens comme cibles potentielles.

On aimerait bien qu'Al Qaida soit une émanation de services secrets étatiques ou de mouvements de libération, comme l'étaient la plupart des groupes moyen-orientaux des années 1970 et 1980. Mais, en fait, Al Qaida se situe dans un autre espace, un espace imaginaire, et non dans un territoire concret. Cet espace de contestation était celui occupé autrefois par l'extrême gauche anti-impérialiste et tiers-mondiste, de la Bande à Baader à Carlos en passant par Action Directe. Mais pourquoi cette révolte est-elle désormais formulée au nom de l'Islam ?

Cela n'a pas grand-chose à voir avec le Coran.³² Si la violence a été formulée au nom de l'Islam, c'est que les lignes de fracture entre le Nord et le Sud, traditionnelles ou nouvelles, passent à travers le monde musulman. La première fracture est historique bien sûr : croisades et colonialisme fournissent un imaginaire où chacun peut puiser de quoi enraciner les contentieux contemporains. Mais la ligne de fracture est aussi géographique, économique et sociale. Le Sud pour l'Europe est musulman. Une des conséquences de l'immigration est qu'en Europe les espaces d'exclusion sociales (des banlieues aux prisons), qui ont toujours existé, sont aujourd'hui peuplés d'une population souvent d'origine musulmane. Cette juxtaposition des lignes de fracture a pour conséquence de croiser une contestation.³³

Hier, nous nous souvînmes de la grande opération (fut le 23 octobre 1983) « perpétrée » contre des forces françaises et américaines au Liban, utilisant deux camions chargés de grande quantité d'explosifs, conduisirent par deux hommes vers la cible, provocante d'une énorme déflagration. Résultat : 300 morts de forces DRAKAR et de Marines américaines. Parmi les conclusions tirées de cette attaque chez les décideurs occidentaux : le terrorisme menacera toujours des biens et des intérêts de l'Ouest de l'Europe et l'Amérique du Nord en Proche-orient et que les USA est la cible de terreur plus que n'importe quel pays.

Les occidentaux ont saisi bien que le terrorisme et la violence islamiste ne représente pas en réalité la même phénomène, et que la violence ne se développe pas seulement chez les forces islamistes. Si l'exemple que nous avons donné, montre bien la volonté et l'opiniâtreté de quelques organisations de frapper fort les intérêts et les privilèges de certains acteurs de l'Ouest sur le territoire libanais, nous présentons aussi des opérations faites sur le sol européen en riposte aux politiques menées par certains gouvernements. A Paris, entre décembre 1985 et mars 1986, était l'objectif dessiné par l'organisation des brigades armées révolutionnaires libanaises qui explosa des lieux publics et commerciaux. Cette organisation est dirigée par George Ibrahim Abdallah, malgré que ce dernier était derrière les murs de prison dès son arrestation à Lyon en 1984.

Afin d'appréhender mieux cette situation, il faut revenir au début de la constitution de cette fameuse organisation qui a mis dans son agenda : claquer et taper les institutions et les

biens des américains et des israéliens en Europe occidentale et surtout en France et en Italie. Le bilan de cette organisation s'est soldé par l'assassinat de colonel américain, Charles RAY, attaché militaire à Paris en 1982, aussi par la liquidation dans la même année, à la capitale française, de diplomate israélien, Yakov Parsimentov. C'est pour cette raison que la France a emprisonné le leader de cette organisation. Hélas, cette arrestation a provoqué des opérations de détonation et d'explosion pour faire pression sur le gouvernement de François Mitterrand à le libérer. Derrière cette vague de « terrorisme », on trouve deux mouvements. La première est « La comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et de Moyen orient », la deuxième est « Le mouvement des partisans de droit et de liberté ». Les deux annoncèrent leur communiqué à partir du Liban.

La scène politique française a connu de vives discussions sur la manière de s'occuper de terrorisme et des terroristes et quels sont, derrière eux, le diagnostic dressé par l'appareil gouvernemental se résuma en relation de la France avec le monde arabe. Evidemment, le système français n'a pris pas des décisions pour provoquer des changements et de revirements dans la politique Moyen –orientale française, en se contentant de dire qu'il n'a pas de liaison directe entre le terrorisme et le monde arabe. C'est-à-dire, on ne considère pas que chaque arabe soit un terroriste. Que disons-nous de mercenaires européens et d'euroterrorisme ? Mais entendons- nous bien. Ce n'est pas d'anti-Europe et d'anti-France qu'il s'agit. Ce peuple a comme chacun de nôtres ses grandeurs et ses faiblesses. C'est un pays de contraste : terre de liberté mais aussi soutien des régimes dictatoriaux et des bourreaux arabes et africains jusqu'à nos jours. En effet, le Nord essaie de vider la résistance de son contenu légitime, il prend un ensemble de mesures et de directives :

Il cherche d'approcher de quelques régimes locaux en offrant des avantages au préjudice de « groupes de résistance », et dans ce cadre là, on voit de la coopération active entre les systèmes élitistes politiques, loin des aspirations populaires, en place soutenus par le capitalisme universel et les médias occidentaux en dramatisant le terrorisme individuel ou de groupes et en fermant les yeux sur la terreur étatique, matière grise de stabilité de ces régimes arabes au pouvoir, d'une part.

D'autre part, l'Occident, le visionnaire, entreprend d'instaurer « un bloc mondial » comportant des pays occidentaux et Israël et quelques alliés pour faire face et lutter contre ce qu'il appelle « La Confédération des Etats terroristes ». Ce titre a été décerné à un ensemble de pays reprochables par le président américain, R. Reagan.³⁴ « La Confédération des Etats terroristes » sera remplacée par certains théoriciens et idéologues américains comme Perle Richard en parlant de l'axe du mal, terme utilisé par le président G.W.Bush après les attentats de 11 septembre 2001.

Après la chute du bloc soviétique, la carte géopolitique et stratégique a changée catégoriquement. L'avenir de dialogue entre le Nord et le Sud est entré dans la phase de pessimisme. D'ores et déjà, tous les indicateurs et des agrégats signalent la situation critique du Sud, ce qui poussent des mouvements et des organisations contestataires, en exploitant ce statu quo économique misérable, à utiliser la violence comme mécanisme de discussion.

Dans ces dernières années il devint visible que la majorité des mouvements dits « fondamentalistes » éconduisait le dialogue avec le Nord à titre d'exemple, les groupes de Moyen –orient : Hizboallah libanais³⁵, Jihad Islamique palestinien.³⁶

C'est la domination politique des plus forts qui impose des contraintes commerciales aux

plus faibles. Ce sont les pratiques de guerre totale qui se généralisent, guerre économique, politique, stratégique et religieuse entre le Nord – avec moins d’habitants, plus de richesses et de technologies – et un Sud surendetté, et avec plus de populations et moins de ressources.³⁷

B) La politique extérieure et le terrorisme entre l’ouest et l’est

Nous devons rechercher quelle est la relation entre le terrorisme et la politique extérieure des pays, afin de comprendre l’évolution de ce phénomène. Autrement dit, dans quelle limite le terrorisme peut-il enrôler stratégiquement dans la relation entre l’Est et l’Ouest ? Par principe, le terrorisme est un fait phénoménal sans liaison avec les Etats comme moyen de coopération et de travail entre eux. Plutôt il est lié à l’individu – ou un groupe d’individus - fouaillé dans ses droits et dans sa dignité.

Comment peut-on parler de terrorisme et la politique extérieure ? La réponse est parfois logique, mais la réalité restreint cette logique : le processus que « la famille internationale » a connu dès la deuxième guerre mondiale détona ce raisonnement du moment que ce fléau phénoménal dit de terrorisme est devenu l’un des éléments essentiels et récents de travail et de coopération internationale.

En se référant cette accointance aux variables réelles que connaît la scène mondiale, la société planétaire contemporaine à été influencée par le concept de « stratégie de la tension ». C’est à dire créer un état d’émotion que provoque la vue ou l’attente du danger. Mais aussi inventer un état de l’invisibilité en termes des objectifs à atteindre par des puissances régionales et transnationales au détriment de l’autre. L’objet de cette situation chicane est d’instaurer d’une part « un cercle des intérêts » qui a pour finalité est d’appuyer une solution unique en stoppant l’émergence de l’islamisme, s’égailler et disperser « l’unité arabe » et même européenne. D’autre part, rendre l’autre faible physiquement et moralement par tous les moyens possibles et envisageables.

La stratégie de tension encourage le terrorisme voire de le durer. En d’autre terme, « l’équilibre de la terreur » empêche la guerre totale et directe, ce qui a transi en menace nucléaire. A ce moment là, il a paru de nouvelles stratégies et de nouveau planning a pour but est de conjurer et d’éviter la confrontation directe. Mais hélas, ils surgirent des escarmouches et des conflits par délégation. Le résultat : le terrorisme a été mis à la place de guerre entre les Etats belligérants en devenant une guerre au-dedans de pays lui-même.

Dans le passé, les Etats-Unis accusèrent et blâmèrent l’Union Soviétique d’être l’exportateur de terrorisme en finançant des activités sans être au mesure de les contenir, malgré de son non contrôle de cet jeu selon des US, ils tirèrent un avantage de ce désordre politique et militaire des pays victimes de terrorisme et de violence.³⁸ Selon la vue de l’oncle Sam, le soutien de terreur fit partie de la politique extérieure soviétique afin d’instaurer des régimes communistes -rouges - dans d’autres espaces géographiques.

Certains observateurs occidentaux ont affirmé de façon claire et évidente que les soviétiques « exportaient » le terrorisme vers l’Europe occidentale et le Nord de l’Amérique et moins transparente dans le bloc oriental, ou au moins il n’est pas alambiqué comme dans les pays capitalistes. La société internationale est consciente de l’évolution et de l’avancée de la théorie « politique extérieure ». Traditionnellement, la politique extérieure était autonome de la politique intérieure. L’instrument majeur de la première est la diplomatie secrète avec une

conduite avisée et trop mystérieuse. Dans l'ère moderne, la politique étrangère a passé par des phases progressives jusqu'au moment où elle est devenue intégrante de la politique interne du fait que la diplomatie incarne la lutte pour avoir et sauvegarder des intérêts nationaux.

Ces ambitions et ces prétentions ont permis la diversification des moyens et instruments pour exécuter la politique extérieure en s'orientant vers l'action diplomatique et de pourparlers, communication et propagande, guerre psychologique et d'intoxication, pression économique et la politique d'aides économiques, encouragement des minorités locales, intervention militaire, dialogue multilatéral dans le cadre des organisations internationales. Chose dont on peut tirer enseignement de ce que je dis : cas de Liban, on a vu la conspiration de quelques forces internes avec l'extérieur au préjudice de l'intérêt national. Au niveau européen, par exemple en France, les forces extrémistes de gauche étaient très proches et coopératives avec Moscou plus que Paris.

Donc, ce par quoi l'on constate de cette situation : le terrorisme joue une fonction dangereuse dans le cadre de coordination entre les éléments de la politique extérieure que nous avons cité auparavant. Ainsi ne peut-on pas parler de la crise de la chute des régimes de l'Europe orientale sans la lier à l'étape transitoire des relations internationales. Quelle est la nature de cette situation ? Est-ce elle une neutralisation nouvelle ou une accentuation de rôle de l'ONU pour résoudre des différends pacifiquement ? Y a-t-elle une fin de la lutte entre l'Occident et l'Orient ?

A la fin des années 1980, l'URSS subissait la crise économique et sociale la plus importante de son histoire malgré les tentatives de réforme et l'ouverture du dialogue avec l'Occident européen. L'ensemble des agrégats économiques présentait, dès 1977, une situation défavorable. Cependant, en 1985, après les interrègnes des vieillards affaiblis et malades, successeurs de Brejnev, la cooptation au poste de Premier secrétaire du Parti de M. Gorbatchev, « jeune » membre du bureau politique d'une cinquantaine d'années, laissait entrevoir des changements. En effet, le nouveau chef initia un vaste programme de réformes politiques, économiques et sociales pour le pays. Face au déclin inéluctable du système dirigiste, la Perestroïka définie lors du XXVII^{ème} congrès du PCUS, en 1986, se voulait audacieuse puisqu'elle prévoyait, pour 1991, le passage à une activité économique duale ouverte sur le secteur privé ainsi que la décentralisation en matière de gestion économique et financière des unités de production.

Parallèlement à la réforme en profondeur du système économique et social, Gorbatchev, esquissa une réforme politique dans le cadre de la Glasnost (transparence). Ces deux nouveaux concepts signifiaient une démocratisation des prises de décisions des autorités de l'Etat et de l'administration, ainsi que l'ouverture d'un dialogue critique toléré du système socialiste en vigueur dans le pays. A ce moment là, les pays de l'Europe centrale et orientale qui signaient des accords d'association prioritaires avec la CEE bénéficiaient également d'un soutien financier et technique de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), en 1990, pour faciliter la reconversion des économies planifiées vers le système du marché de type occidental.³⁹ Des aides d'urgence furent immédiatement débloquées.⁴⁰

De façon ordinaire, on peut tirer des conclusions suivantes sur cette période :

Mettre fin à la guerre froide qui a caractérisé les relations internationales depuis la deuxième

guerre mondiale en dédramatisant la lutte idéologique et stratégique au bénéfice de la concurrence économique et technologique.

L'ONU a incité le système de « sécurité commune » pour liquider des dossiers de conflits internationaux afin de garantir la paix et la sécurité mondiales sous la houlette du conseil de sécurité.

Sans doute, ce nouvel état d'esprit a-t-il soldé par des résultats bénéfiques en termes de relations internationales. De façon générale, nous pensons que ce contexte a été dominé par 2 approches : l'une statique et l'autre variable.

La première se rapporte à l'utilisation de la force pour régler plus d'un conflit. Il serait de l'imperfection de l'analyse et de compréhension de dire que « la chute de l'axe oriental » et « la fin de lutte » entre l'Occident et l'Orient signifie la fin de la force et que les puissants seront mal à l'aise devant la légitimité et le droit international. Tout le monde a vu la détraction entre les européens et les américains à propos de l'affaire irakienne en 2003 et que le droit international a été bafoué et traité avec un mépris outrageant. C'est vrai, il est nécessaire parfois de se moquer de droit onusien lorsqu'on a de destruction systématique d'un groupe ethnique dans un coin quelconque et devant des carnages inconcevables à titre d'exemple. En Bosnie – Kosovo, en Irak (problème des Kurdes), les américains et leurs alliés (par le biais de l'OTAN) ont fait ce qu'ils durent le faire, s'ils attendent l'acceptation unanime du conseil de sécurité, ce serait l'anéantissement de(s) peuple(s).

La deuxième approche relève de développement et « de rénovation des puissances et des Etats » opérateurs dans la scène internationale. Au passé, il y avait une sorte de « stabilisation » entre deux superpuissances : URSS et USA. La politique de deux pôles a soutenu l'équilibre de chacune des deux extrémités parce que le reste des autres pays ont participé sous les ailes, bien évidemment, selon le cadre pré-établi de l'une de ces deux superpuissances. Depuis la chute de l'URSS et de ses satellites européennes, le monde est dirigé par une seule hyper puissance à l'instar des Etats-Unis. Sans doute, peut on t-il poser des questions : quelle est la nature des relations internationales dans le futur proche ? Unilatéral ou multilatéral ? Ce qui est sûr est que la violence non seulement se propage mais s'entend sur plusieurs niveaux. L'effondrement de l'union soviétique, l'émergence de nationalisme partout ne participe pas à la minimisation des conflits d'identité et de violence politique et religieuse.

C) Les Mass-media et le Terrorisme

Peut-on ignorer le rôle de médias dans le but de nous savoir le danger de terrorisme ou bien est-il une machination ? Dans ce paragraphe, nous nous essayons de trouver la relation entre les opérations terroristes et ce qui sert à couvrir par les mass média pour se secouer l'opinion publique internationale pour une affaire d'un peuple, d'une communauté ou pour semer la trouble afin d'encaisser l'argent. Les moyens de l'information eurent joué et jouent un rôle central, au fil de temps, dans le domaine de transmission et de développement des connaissances humaines. A bon escient, il paraît de plus en plus l'importance et l'influence de ces éléments médiatiques sur l'Homme et sur son environnement sociologique.

En effet, le monde de l'information a tiré avantage du progrès scientifique et technologique. Cet ensemble des supports de communication et d'information à l'échelle des masses : télévision, radio, journaux, périodiques, cinéma a formé de façon dominante l'opinion

publique. Cette dernière est un phénomène social, prêt au changement et au revirement continu.

A l'époque de la première guerre mondiale, le monde de l'information est devenu un champ de combat entre les pays puissants en tant qu'ustensile de manière à s'agrandir « les zones d'influence ». Dans ce temps là, le bon élève était les britanniques du fait qu'ils disposèrent des meilleures techniques et d'excellente technologie. Dans la deuxième guerre mondiale, une nouvelle guerre alla commencer. Guerre froide entre deux blocs dont elle s'appuyait sur une émulation afin de réaliser une suprématie sur les moyens de production et atteindre une emprise majeure sur des « zones d'influence » en faisant appel à la séduction et la fascination de l'opinion publique locale pour la mettre dans son côté attenant.

De nos jours, et par malheur, l'humanité a été exaltée par des informations qui bousculent vers l'armement et la militarisation vers des calamités et des catastrophes technologiques et vers la ségrégation raciale et la terreur.

Quelle est la relation qui allie le terrorisme et les moyens d'information ? Théoriquement, il n'y a pas un rapport direct de l'un à l'autre. Les moyens de communication assurent sa fonction pacifiquement et par des outils techniques. Par contre, le terrorisme affirme sa brutalité et son atrocité, au moins les terroristes ont des comportements et ils sont prêts à détruire ou à détériorer des monuments, des œuvres d'art, des beautés naturelles. Cette barbarie résulte principalement après l'utilisation des procédés de destruction contre l'être humain.

Y a-t-il un terrorisme sans médiatisation ? Est-ce que cet acte de médiatiser ne contient pas le fait terroriste ? C'est-à-dire le transmettre, le commenter et faire des réflexions sur lui. Evidemment, tenir des entretiens et des commentaires concernant le terrorisme, est l'un des thèmes vitaux pour la survie des médias et surtout dans ces dernières décennies. Dans quelle limite les médias servent-ils les intérêts des terroristes ? « Le terroriste » fait appel à la violence ou à la terreur pour exprimer son point de vue parce qu'il est incapable de le faire dans les situations normales à cause d'un système tortueux et matois en place. Ce dernier peut perturber, au fil des temps, la vie de sa population moralement et économiquement. Souffrance, bien vue et bien connue, prenante de long en large des pays arabes, de Maghreb jusqu'au golfe persique.

Les moyens d'information nous fournissent, par le biais de son contact avec les milieux terroristes, de leur idéologie-clé, étant donné que les médias sont la seule source d'informer l'opinion publique de tous ce qui tournent dans leur têtes-interview exclusif avec l'intéressé, des sondages sur le thème etc. Les mass média ce sont des intermédiaires entre le terroriste et le public. Ce dernier a été sollicité par le premier en vue de parvenir à ses revendications et ses exigences. La publicité des opérations terroristes et de guerre fait partie intégrante d'une activité commerciale des médias ayant pour but de faire connaître l'événement et d'accroître leur taux d'audience et de leur chiffres de vente, car le fait de l'événement ne prend pas de sens matériel que s'il a été diffusé sur les supports de mass-média. L'écriture sensationnelle du journaliste stimule l'opinion publique et le lecteur à rechercher plus d'informations concernant l'homme ou le groupe qui a exécuté cette ou ces opération(s) ; tout ce qui s'efforce le terroriste de trouver, devant des gens et des auditeurs, d'après ces actions et peut-être de ces managements.

Mais si les moyens d'informations de masse ont été jugés par des terroristes comme le

moyen pour réussir leur opération(s) en terme médiatique. Ainsi peut-on t-il poser la question suivante : quelle est l'impact de médias sur le terrorisme ? En clair, la psychologie des terroristes et des otages est des sujets que les médias entreprennent d'en traiter et de développer abondamment et copieusement. En outre, la tâche des médias pour soutenir la violence est un champ abstrus et embrouillé.

De plus en plus, les moyens de diffusion d'informations au pluriel occupent une fonction bien placée dans la vie des foules. La médiatisation est un couteau à doubles tranchants, elle participe pleinement à déshonorer les valeurs éducatives et culturelles en diffusant la violence de façon systématique pour réaliser des profits exorbitants ou à des fins politiques.

Malheureusement, la majorité des médias donnent une importance exagérée et gonflable à ces tragédies et à ces événements dans le but de convaincre et persuader des gens même si ces infos sont ridicules parfois par rapport aux autres actualités cruciales en donnant l'impression aux citoyens occidentaux que l'être humain arabe et le « terroriste » sont de la même personne et la même monnaie. Cette forme de propagande des certains médias mêlent aussi des musulmans et des asiatiques et mêmes des ressortissants et des citoyens européens et américains dans cette amalgame syncrétiste.

On doit, enfin, saluer la naissance d'un courant au sein de l'espace européen qui prend un peu de recul sur le fait d'assimiler de manière réductrice les choses qui ne sont pas identiques. La violence, infligée par « des centres d'intérêts », aux certains mouvements contestataires, dits religieux, qui s'opposent calmement aux régimes féodales politiques en place, n'est pas comparable aux certains mouvements de terreur et de répression.

Et ainsi peut-on interroger : quelles sont les étapes traversés par le terrorisme individuel au terrorisme de l'Etat, et comme le dit l'écrivain Gérard Chaliand dans le quotidien français, Le Monde : de Terrorisme Médiatique au Terrorisme Diplomatique.⁴¹

2^{ème} Partie

Chapitre 1

Le Royaume du Maroc et la gestion religieuse-sécuritaire du terrorisme

Introduction

Des considérations politiques et géopolitiques, économiques, juridiques et mêmes personnelles interfèrent dans les conflits locaux internes. Le conflit qui oppose les autorités du Maroc et les mouvements religieux n'échappe pas à la règle. L'affaire de terrorisme et l'islamisme marocain a préoccupée – et préoccupera - l'Union européenne, les Etats-Unis. Ces derniers ont intérêt à ce qu'une issue se dégage de ce problème qui affecte l'Afrique du Nord et qui ajoute un élément d'instabilité à une région déjà fortement perturbée par la guerre civile et religieuse en Algérie. Le Maroc, situé dans une zone prioritaire pour la sécurité de l'Europe, et « le Sahara occidental » oppose directement le Maroc et l'Algérie, qui se sont affrontés pour l'hégémonie régionale de certains et l'accomplissement de son réel territoire pour l'autre, s'ajoute à la problématique islamiste actuelle.

Ignorer les islamistes, les traiter par le mépris n'est plus guère possible au Maghreb, sauf à

pratiquer la politique de l'autruche. L'utopie islamiste se nourrit, sur place, de trop de frustrations politiques, de privations économiques et de répressions sociales pour qu'on la voie s'évanouir de sitôt, même si, ici et là, elle a déjà atteint son zénith. Que soit ébranlé leur pouvoir de séduction, voire de conviction, il restera toujours aux islamistes un pouvoir de nuire non négligeable. On vient de s'en apercevoir en Algérie. C'est, peut-être, parce que les dirigeants maghrébins ont trop attendu pour traiter avec sérieux cette menace qu'ils payent, aujourd'hui, très cher le prix de leurs tergiversations, et doivent, dans la précipitation, imaginer des ostentations, parfois maladroites et souvent dangereuses contre le péril islamiste et terroriste.

A) Les Attentats de Casablanca et la ligne idéologique de terroristes

Il est clair qu'on ne peut pas séparer la violence islamiste de son contexte historique et de son environnement politique, économique et social. Ce sont des gens qui ont usé de tous les moyens, notamment l'utilisation de bombes, pour semer l'horreur, ébranler « la stabilité des gens » et attenter à leur misérable droit de sécurité et qui ignorent certainement la tolérance qui caractérise la religion musulmane.

Le 16 mai 2003, le Maroc a été frappé par des attentats terroristes au cœur de sa capitale économique, Casablanca, par des adeptes du courant de la « Salafiya Jihadiya » avec d'autres groupuscules ayant la même idéologie sanglante et rétrograde. Quels sont-ils et quelle est leur origine(s) doctrinale(s) ? Vont-ils nous mener vers des véritables commanditaires officielles ou non de cette barbarie ? On commence par l'itinéraire dogmatique et idéologique pour saisir intellectuellement le phénomène de l'islamisme actuel.

La Salafiya prend sa source du Wahhabisme, né dans la péninsule arabique au 18^e siècle et s'opposait à l'époque aux innovations modernistes et aux rapports culturels de l'Occident et surtout européen.⁴⁴ Au 19^{ème} siècle, « le réformisme Salafi » qui propose un retour aux pieux anciens, aux compagnons du Prophète Mohammed et aux Califs les plus respectés, milite pour le panarabisme et le panislamisme et fait la guerre à l'athéisme sous des conditions strictes, à l'immoralité et au matérialisme sauvage.⁴⁵

Avec « les Frères Musulmans » La Salafiya passe au second plan à cause de l'émergence très impressionnante du courant de Hassan Al Banna.⁴⁶ Mais la structure de ce mouvement qui sera plus tard adoptée par les groupes intégristes. En effet, « un frère » doit faire le serment de suivre, de propager et d'obéir jusqu'à la mort au guide et à ses représentants. La charte de « Frères Musulmans » dit que Dieu est notre but, le prophète est notre seul guide, le Coran est notre constitution, la guerre sainte est notre désir suprême. C'était l'époque coloniale et le mouvement des « Frères Musulmans » jouera un grand rôle dans la lutte contre l'occupation britannique de l'Egypte avant d'être chassé par le régime socialiste panarabiste de Jamal Abdel Nasser.

Le Wahhabisme et son corollaire, La Salafiya, veulent réoccuper, à partir des années 70, le devant de la scène. L'Arabie Saoudite, notamment par le biais de la Ligue islamique mondiale et le pétrodollar, va contribuer grandement à la propagation d'un islam conservateur et intolérant que les événements au Proche-Orient, en Afghanistan ou dans les Balkans veulent ériger en « intégrisme meurtrier », en idéologie de libération sociale et de conquête politique. C'est justement en Afghanistan qu'un certain nombre d'adeptes de « Salafiya Jihadiya » vont s'aguerrir, en prenant part aux combats, en assistant à des sessions d'endoctrinement, en s'entraînant au maniement des armes et des explosifs, en

acquérant une certaine expérience et en renforçant leurs convictions violentes et lugubres.

En vérité, durant la guerre afghano-russe, certains régimes arabes avaient autorisé leur jeunesse à se porter volontaire pour aller combattre en Afghanistan. Il s'agit notamment de l'Égypte, de l'Algérie, de la Tunisie, de la Jordanie, du Yémen, de l'Arabie Saoudite et de l'Irak. Cette jeunesse arabe dont le nombre a été estimé à vingt mille selon certains observateurs, était rassemblée dans la ville pakistanaise de Peshawar qui a constitué le point de départ et la base de leur Jihad.⁴⁷ La guerre s'est achevée par la victoire des Moudjahiddines afghans, grâce au soutien massif de pétrodollar arabes et de la CIA, et a forgé une prise de conscience quant au destin commun et l'identité chez les Moudjahiddines arabes. Ils ont formé ce qu'on appelle le courant des « Afghans arabes » né sous la pression de deux facteurs : l'hostilité manifestée à leur regard par les deux régimes pakistanais et afghans, ainsi le régime d'Islamabad leur reprochait de s'abriter sous la parapluie du gouvernement de Nawaz Sharif, formé de l'alliance avec un ensemble de partis islamistes.

Avec la chute de ce gouvernement sous la pression des Etats-Unis au début de 1993 et l'arrivée de Benazir Butho, plusieurs « Afghans Arabes » ont été arrêtés en même temps qu'il a été décidé de chasser les autres hors Pakistan. Les « Afghans Arabes » se sont trouvés face à une seule issue : quitter la ville de Peshawar, symbole de leur existence et se rendre au Yémen où ils ont mis sur pied des camps d'entraînement près de la ville Saâda, située à l'extrême-nord du pays. Ils sont également installés d'autres camps dans d'autres régions.

Mais cela ne signifie pas que tous les « Afghans Arabes » avaient pris le même chemin. Certains sont restés au Pakistan soutenus par des groupes islamistes en dépit apparemment du gouvernement en place et non de certains milieux de renseignement. Et en Afghanistan grâce à l'appui de Galbouddine Hikmetyar, d'autres ont trouvés refuge en Iran, en particulier dans les villes de Qom et Meched et également au Soudan. C'est au Yémen que les « Afghans Arabes » ont commencé à s'organiser et à construire leurs bases, de fameux cellules d'A I Qaida, sous une couverture initialement politique que leur a fournie Cheikh Abdelmajid Ezzendani⁴⁸, dirigeant du parti de la réforme yéménite, et essentiellement grâce à une couverture financière apportée par le milliardaire Oussama ben Laden. Au départ, Oussama ben Laden n'était que le financier avant d'exploiter l'assassinat de Abdallah Azzam⁴⁹ et se placer sur la scène politique.

Ayman Addhaouahri a tracé la ligne idéologique du courant des « Afghans Arabes ».⁵⁰ Cette ligne se fonde sur une idée centrale : l'hérésie de la démocratie à travers d'un livre qu'il a écrit et intitulé « Al Hassad Al Mourr ».⁵¹ Ayman Addhaouahri résume les aspects de l'hérésie en démocratie en deux volets : le premier stipule que la démocratie accorde le droit de légiférer aux êtres humains. Le deuxième aspect repose sur le fait que si la démocratie se fonde sur le principe de la souveraineté de la Oumma⁵² et si la souveraineté était un pouvoir au dessus de tous les autres, elle constitue la référence qui tranche dans toute chose, or tout individu qui croit en ce principe est un mécréant dans la mesure où l'islam il n'y a de souveraineté que celle d'Allah⁵³ et non pas de la Oumma et du peuple.

En plus de ce que nous avons évoqué antérieurement, l'adoption du principe de l'égalité des citoyens dans les droits et les devoirs, relève également, selon le théoricien du courant « Afghans Arabes » de l'hérésie, tel le droit de l'abjuration, l'annulation de Jihad pour propager la parole de l'islam. Autre principe de cet idéologue égyptien : l'annonce du jugement des mécréants et des traîtres, Ayman Addhaouahri, arrive à la conclusion et au

jugement définitif suivants : l'autorité politique au pouvoir dans les pays musulmans qui stipule dans sa constitution que sa religion officielle est l'islam, cela ne change rien. De même que toute personne qui prétend être musulmane tout en adoptant la démocratie, est un être hérétique et mécréant.

Cet islamiste nourri de l'idée « guerre sainte » était en fait l'un des dirigeants de l'organisation d'Al Jihad égyptienne. Cette organisation qui a critiqué par l'intermédiaire de son idéologue, Abdelsalam Farej, dans son livre en arabe « l'obligation absente » les choix des autres islamistes. A commencer par l'établissement d'un « Etat islamique » selon la prédication et pour finir par le refus d'émigrer de la société « impie », Abdelsalam Farej a rejeté l'islam de « Frères Musulmans » de même qu'il a rejeté celui du « Attakfir Oual Hijra ». Il a défini le moyen direct d'un Jihad illustré par l'organisation de l'assassinat de Saddate. Or Ayman Addhaouahri a pris conscience des limites de cette stratégie en raison des déséquilibres dans les rapports de force existant entre les islamistes et les régimes en place. Il a expérimenté une nouvelle tactique que nous appelle « la paralysie du régime de l'intérieur ». Cette stratégie a pour objectif de paralyser les mécanismes de fonctionnement de l'Etat en place et ce sur trois plans.

D'abord sur le plan économique, les groupes des « Afghans Arabes » oeuvrent à étouffer économiquement le régime en endommageant les appareils de production et en détruisant le système financier et bancaire en s'attaquant aux institutions bancaires, aux établissements financiers et en frappant aux sources de devises étrangères et à leur tête le secteur vulnérable de tourisme et privant le régime de tout soutien financier extérieur en s'en prenant aux intérêts des Etats qui le soutiennent.⁵⁴ Sur le plan politique, en cherchant à liquider les symboles de l'autorité aussi bien ceux qui l'incarnent que ceux qui l'assistent. Sur le plan philosophique et idéologique, en créant une excavation ou plutôt un fossé entre le système en place et ses piliers idéologiques en procédant à l'élimination physique des intellectuels, des journalistes et des hommes de culture et en paralysant le système éducatif et universitaire. Cette stratégie de « la paralysie du régime de l'intérieur » a été pratiquée en parfaite perfection en Egypte et en Algérie et a été donnée ses « fruits » dans d'autres pays.

Par la suite, un grand nombre d'entre eux est retourné clandestinement dans son pays respectif pour affronter son régime « infidèle » et tout pour le renverser. C'est ainsi que les « Afghans Egyptiens » ont fondé dans leur pays l'organisation « les revenants d'Afghanistan » pour donner naissance par la suite à une organisation plus radicale « les avant-gardes de la conquête ». De son côté, un groupe « d'Afghans Algériens » a regagné l'Algérie pour former le Groupe Islamiste Armé (GIA). Au Maroc, nous avons les adeptes de la Salafiya et des groupuscules comparables à la première, estiment qu'il faut recourir à la violence pour recommander le bien et redresser les torts.⁵⁵

B) La Situation Sociale du Maroc et la Question Islamiste et Terroriste

Après l'indépendance du Maroc, le régime a mis en place un islamisme officiel⁵⁶ exprimé par le mouvement populaire constitutionnel et démocratique de Dr. Abdelkrim Khatib, remplacé virtuellement par le parti de justice et développement, pour barrer la route devant un autre islamisme radical et non obéissant de Chabiba Islamiya,⁵⁷ et d'Al Adl Wal Ihsane⁵⁸ et mouvement Al Badil Al Hadari.⁵⁹ Cet islamisme officiel, instauré par l'ex-homme fort⁶⁰, que ce soit sur le plan de la participation aux élections ou sur le plan de l'intégration à la logique de l'Etat, a été instrumentalisé pour créer les équilibres nécessaires.

Actuellement, ces mouvements ne représentent pas un danger direct sur le système monarchique de Mohammed VI, puisque d'autres tendances plus radicales, à l'image de « la Salafiya Jihadiya » ont investi la scène politique et suscitent l'intérêt des appareils sécuritaires plus que les adeptes des autres mouvements.

Le Maroc a commencé à avoir affaire au terrorisme depuis 2002 lorsque des groupes extrémistes se sont signalés par des agissements visant à terroriser les citoyens. Certaines villes telles Fès, Casablanca et autres ont été le théâtre de telles pratiques. Justement plusieurs affaires dans lesquelles sont impliqués des membres de la « Salafiya Jihadiya » ont été examinés et condamnés sévèrement par des différents cours d'appel marocaines.⁶²

En février 2003 Oussama ben Laden avait diffusé un message par le biais de la chaîne arabophone Qatarie d'Al Jazeera, dans lequel il soutenait le Jihad en Irak. Il devait même mentionner six pays cibles dont le Maroc, l'Égypte, le Yémen, le Pakistan, le Nigeria et l'Arabie Saoudite. Or, certains ont pris ces menaces au sérieux, sachant que Ben Laden exécute toujours ses plans, d'autres, en revanche ont minimisé leur impact, considérant qu'Al Qaida n'était plus en mesure de mener des opérations d'envergure après avoir subi en Afghanistan et ailleurs la riposte musclée des américains et leur alliés.

Il faut s'interroger, dès lors, pourquoi Ben Laden avait-il ciblé le Maroc ? Nous croyons qu'il y a pour cela plusieurs raisons. Tout d'abord le réseau d'Al Qaida estime que les autorités marocaines, conseillés par les services français et européens, sont allés très loin dans le registre de leur coopération avec les services de sécurité des Etats-Unis : FBI, CIA et NSA. Ainsi, selon les adeptes de Oussama ben Laden, le Maroc s'est complètement rangé du côté des américains dans sa guerre contre le terrorisme allant même jusqu'à abriter les détenus acheminés directement de Guantanamo pour y être interrogés à Rabat - Témara dans un lieu surnommé « Lala Hniya »⁶³. De même que le Maroc a intenté un procès, spectaculaire et médiatique, contre des membres d'une cellule dormante et ordonné l'arrestation de plusieurs personnes accusées d'appartenir à « la Salafiya Jihadiya » et à l'organisation de Ben Laden. Aussi, ces attentats interviennent dans le sillage de la restructuration du réseau qui tend à réviser ses méthodes d'action en rompant le cordon ombilical avec les anciens militants pour les remplacer par d'autres éléments plus jeunes et anonymes échappant à tout contrôle.

Les attentats de Riyad⁶⁴ perpétrés le 12 mai 2003 et ceux de Casablanca sont donc l'illustration parfaite de cette orientation. Les arrestations et des interrogations qui se poursuivent depuis les attentats du 16 mai 2003, sous une forme ou une autre, ont cette particularité d'avoir des effets en cascade. Comme les poupées russes, elles dévoilent des sphères emboîtées les unes les autres, surprennent chaque fois une opinion publique, nationale et internationale, prise de court par un terrorisme dormant qui prospérait tranquillement à son ombre.

C'est vrai que, et en tout état de cause, le sectarisme, l'intégrisme, l'intransigeance et la violence sont condamnables quelle que soit leur justification. Mais pourquoi ces événements tragiques ont-ils lieu au Maroc le 16 mai 2003 après le 11 septembre 2001 ? Pourquoi les partis politiques et autres organismes marocains bien placés, expriment-ils leurs indignations des attentats terroristes perpétrés le 16 mai à Casablanca ? Y a-t-elle pas une part de ces différentes instances dans la responsabilité de cette tragédie ?

Une affaire de justice ! Voilà la réalité, même certains croient contester mais qu'ils réclament

à grand bruit, celle qui doit apaiser les blessures des familles frappées, mais qui doit aussi faire la lumière sur un phénomène dont les ramifications échappent en grande partie aux intéressés.

Que de choses dites sur « la Salafiya Jihadiya », sur le danger qu'elle représente pour les marocains, les crimes dont elle se serait rendue coupable etc. Mais à force de nous le rabâcher, on a fini par en douter. Cet aspect des choses a dû échapper à nos experts en propagande et à nos valeureux sécuritaires ! Ils nous demandent de devenir amnésiques devant des tas de kidnappings et enlèvements orchestrés par la DST marocaine, avant des attentats terribles de Casablanca.⁶⁵

Comme disent les panneaux publicitaires, le Maroc est le plus beau pays du monde ! Félicitons-nous car j'ai ignoré cette évidence ! Les pays européens doivent nous envier ! C'est vrai, dans le plus beau du monde, les responsables politiques ont mis un point d'honneur à alphabétiser le peuple depuis son « indépendance ». Leurs efforts ont été accrus ces dernières décennies pour faire de nos écoles et de nos universités les meilleures du monde ! Nos étudiants sont les mieux encadrés et leurs diplômes font le bonheur des parlementaires et la fierté des ministres.⁶⁶ Des manifestations estudiantines de soutien organisées devant le parlement et les ministères pour rendre hommage à la qualité de nos diplômes et à la valeur de nos diplômés ! Nos cadres refusent d'aller travailler ailleurs et nos dirigeants font tout pour les retenir ! Conscients que le plus beau du monde a besoin des cadres pour un développement à la mesure des défis de la mondialisation. Au delà de l'argent, le sentiment patriotique et l'amour du pays priment ! Ceux qui partent, reviennent au bout de quelques semaines, pleins de regrets pour cette injustifiable infidélité ! Nous sommes le seul pays au monde qui forment des énarques « virtuels » pour faire face au déficit des cadres supérieurs de l'administration publique !⁶⁷

Changeons le sujet. Dans le plus beau pays du monde, le système de santé marocain est régi par la compétence et la conscience professionnelles ! Tous les marocains sont égaux devant le système médical gratuit qui compte un médecin par habitant en ville, à la campagne, tous les paysans sont médecins ; les urgences opèrent dans les meilleures conditions et nos hôpitaux sont des véritables stations balnéaires !

Dans le plus beau pays du monde quand il pleut, les villes sont nettoyées et les rues lavées ! Scrupuleusement étudiées et régulièrement entretenues par nos habiles techniciens des travaux publics, nos infrastructures nous évitent les drames des inondations que connaissent les villes européennes du sud ! Les maisons et les immeubles ne s'effondrent jamais grâce au plan d'urbanisme vertueusement respecté par nos architectes et nos entrepreneurs, la pluie bienfaitrice n'emporte jamais ni les fidèles, ni leurs bêtes ni leurs biens car nous sommes du peuple élu ! Nos responsables veillent sur nous et dévient, par leurs prières saintes, toute tragédie susceptible de nous atteindre !

Indéniablement, le Maroc occupe le premier rang des Etats selon leur indice de développement ! Croyez-vous avec moi, le niveau de vie du marocain moyen dépasse de loin celui de l'américain aisé ou du japonais milliardaire ! Les 10 millions de marocains qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté, les bidonvilles à profusion dans chaque ville, les fourmilières de mendiants, les 40% de chômeurs et même plus, les 70% d'analphabètes et des dizaines de milliards de dettes de l'Etat font partie de notre gigantesque industrie cinématographique.⁶⁸ Les diplômés chômeurs, les jeunes prostituées, les désœuvrés et les enfants des rues sont des acteurs professionnels qui tiennent des rôles dans une pièce de

théâtre macabre où tournent des séries télévisées vendus à prix d'or des chaînes de télévisions étrangères.⁶⁹

Dans le plus beau pays à l'instar du Maroc, l'alternance politique se fait de la manière la plus consensuelle grâce au multipartisme, à la maturité politique et au sens civique des dirigeants de nos partis. Le moins coté d'entre eux recueille pas moins de 50000 contrats de travail à l'étranger pour nos jeunes avant prétendre à un portefeuille ministériel, malgré son implication directe et indirecte dans l'affaire d'arnaque sur les jeunes chômeurs, de ses fameux contrats de travail sur des paquebots occidentaux.⁷⁰ Réjouissez-vous, les cadres dirigeants de ces pseudo-partis marocains sont rajeunis car régulièrement renouvelés et les gouvernements formés à la base des mérites et des compétences de chacun !

Dans le plus beau pays du monde, la DST n'existe que pour protéger les citoyens aux « idées saines », maîtriser les libres penseurs et acculer les insoumis au silence, à la fuite ou à la clandestinité. La justice est autonome et les magistrats ont les mains propres ! Ils rendent leurs verdicts en toute conscience et professionnalisme quand ils décident de « sataniser » quelques chanteurs,⁷¹ sacrifier les pierres de construction et des personnalités politiques ou mettre hors d'état de nuire les êtres humains honnêtes, qui n'ont aucun sens patriotique, selon notre fameuse justice, et manquent de respect à leur hiérarchie toute dévouée à la défense de nos frontières parfaitement étanchés ! Heureusement que la graine de Adib ne prolifère pas dans la plus belle armée du monde dont les généraux ont mérité leurs grades dans des guerres à la crosse de golf et leur fortune au nombre de leurs galons !

Dans le plus beau du monde la corruption est inexistante ! Nous abhorrons et nous détestons cette pratique qui fait de certaines nations des peuples de mafieux, nous sommes « musulmans » pratiquants et nous ne faisons jamais rien qui va l'encontre des principes de notre religion ! Quand un citoyen marocain pauvre demande une autorisation, une attestation de résidence, ou passe son permis de conduire, même le riche quand il veut monter une entreprise pour faire travailler nos diplômés qui ne chôment pas, ou quand un étranger lucide veut investir dans notre pays « merveille », d'abord les responsables en relations humaines le reçoivent avec le sourire, parfois un verre de thé et une corne de gazelle accompagnent les formules de bienvenue. Quand elle est prévenue à l'avance, la Direction fait appel à un orchestre pour fêter l'événement à sa juste valeur ! Ensuite, des administrateurs spécialisés se chargent d'étudier le dossier dans l'immédiat pour régler les problèmes administratifs avant de féliciter l'intéressé en lui remettant un chèque d'encouragement.

Autre version à la marocaine, quand « le prolétaire » marocain prend sa limousine pour rendre à son usine, sa BMW pour passer un moment sur un green de golf, ou encore sa Mercedes pour rendre visite à ses vieux parents à une ruelle inaccessible, il est en sécurité sur les routes parce que les gendarmes et les policiers veillent ! Ils ne l'arrêtent que pour lui signaler un danger ou lui proposer leur aide ! De jour comme de nuit, les motards l'escortent pour lui éviter tout désagrément sur la route et lui offrent le café de l'amitié sur un billet vert ! Cette sécurité, cette bienveillance et cette tranquillité de l'esprit marocain, nous n'aurions jamais pu les acquérir si, dès le départ, nous n'avions pas eu la chance d'être gouvernés par des dirigeants éclairés qui ont guidé nos pas sur la voie de la vérité et de la lumière.

Dans le plus beau pays du monde, il n'y a plus d'opposition au régime, ni revendications populaires, ni de grèves syndicales, ni de manifestations de rue ! Il n'existe même plus cette élite intellectuelle aux « idées néfastes » pour polluer l'esprit de notre jeunesse de fausses

idées sur le droit à la liberté et à l'égalité. Le Maroc est un pays serein et tranquille. L'Etat a la confiance du peuple et le peuple a la reconnaissance de l'Etat qui légifère, projette, décide et exécute sans même consulter le citoyen pour ne pas déranger ses vacances prolongées à la terrasse des cafés.

Disons, au risque d'être victimes du mauvais œil de la part des ennemis de notre unité territoriale : le Maroc est le plus beau pays du monde car ceux qui gouvernent en ont fait la première puissance économique de la planète. Pourquoi pas ? Qui oserait nous contredire ? Espérons que cette deuxième vérité incontournable fera l'objet d'un nouveau projet publicitaire. Mais à quoi ressemblerait le Maroc s'il n'était pas le plus beau du monde ?72

Après les dernières opérations qui portent la marque d'Al Qaida l'année 2003 s'affirme déjà comme un cru édifiant. Avant la Turquie (le 22 novembre), l'Arabie Saoudite a été touché deux fois : le 12 mai par un triple « attentat-suicide », puis le 8 novembre, par une voiture piégée explosant dans un complexe habité par des étrangers. A Djakarta, le 5 août, un camion piégé se jette sur un hôtel américain. Et puis, il y a l'Irak, où malgré l'arrêt officiel des combats, les attentats se multiplient : contre les Quartiers Généraux de l'ONU (19 août), contre les bureaux de la Croix Rouge (27 octobre), et enfin le Quartier Général des Carabiniers italiens le 12 novembre. Devant cet état des événements tragiques, est-ce que le Maroc loin de danger ?

La réponse est absolument non, ce qui explique la mobilisation de service de renseignement marocain, DST, après les changements effectués dans sa Direction et après l'application de la « politique brûlée » contre ce qu'ils se déplaçaient en Afghanistan, pour sécuriser le pays « des attaques à venir » et surtout après l'assassinat de certains juifs, hommes d'affaires.⁷³ L'un d'entre eux a été assassiné le 11 septembre 2003 à Casablanca. Ce qui a poussé le Maroc d'accuser Al Zarkaoui, jordanien de nationalité d'origine palestinienne, d'être derrière les événements après la mort suspecte de coordinateur des attaques de Casablanca dans les mains de la police marocaine.⁷⁴

Chapitre 2

La République d'Algérie et la Gérance militaire-politique de la violence politico-religieuse

Lors du premier sommet de l'Union du Maghreb arabe (UMA), à Marrakech en 1989, le Président Algérien, Chadli, avaient été dissuadés par le Roi du Maroc, Hassan II, et le chef de l'Etat tunisien, Ben Ali, de ne pas légaliser le Front islamique du salut (FIS). La reconnaissance du FIS n'était peut-être pas non plus, en son temps, une décision tout à fait innocente.⁷⁵ N'était-il pas, en effet, dans l'intérêt bien compris du Front de Libération Nationale algérien (FLN), alors sur une très mauvaise déclivité, après la grande saccade d'octobre 1988, d'officialiser une force politique et sociale qui n'allait pas manquer de troubler en secouant la donne politique algérienne et maghrébine ?

La politique qui avait inauguré le Président Chadli depuis la fin de 1978 pour liquider l'héritage de Boumediène, a permis au début l'apparition des mouvements de sensibilité islamiste jusqu'à 1982. Mais l'Etat algérien a changé sa politique à cause des affrontements violents à l'intérieur de l'Université d'Alger. Cette politique avait des effets pervers étant donné qu'elle déclenchait l'émeute armée à l'instar de groupe armé de Mustapha Bouyaali qui a formé « Le Mouvement Islamique Algérien ». Il a préparé des assassinats contre un

nombre des agents d'autorité avant d'être lui-même assassiné en 1987.

Le faible rendement des choix économiques⁷⁶ et la mauvaise industrialisation, décidés par le pouvoir⁷⁷ basés sur les recettes de Pétrole et de Gaz Naturel⁷⁸ a amené l'Etat à un déficit chronique en termes de services, et à la fin de la chute du « contrat économique » entre le système en place et la société y compris l'intelligentsia locale ce qui a permis aux difficultés réelles de la redistribution juste de richesses de pays de réapparaître.

Et devant ce cul-de-sac, l'Etat algérien a encouragé l'islamisation de « Sous » et non de sommet du Pouvoir pour masquer son échec et son fiasco sur le plan de Bien-être économique et social.⁷⁹ Après les événements de contestation populaire de 1988, les islamistes sont devenus « les bénéficiaires » de cette scène courte de la démocratie, version algérienne, à leur tête :

Le Front Islamique de Salut (FIS), constitué en Février 1981, officialisé par le Ministère de l'Intérieur en 1989.

Le Mouvement de la Société Islamique - Hamas (décembre 1990), reconnu par le Pouvoir en Mars 1991, très proche des « Frères Musulmans » égyptiens.

Le Parti de Ennahdha, formé en Octobre 1990, ce Parti politique à vocation réformiste, représentant en quelques sortes des intellectuels musulmans.

En 1990, le FIS a gagné un grand nombre de siège dans les élections locales, ce qui a permis au FIS de prendre la charge et la responsabilité des affaires quotidiennes. Le FIS a démontré sa qualité de bon gestionnaire sur le plan local. En fait, avec une excellente mobilisation des citoyens dans les élections législatives (26/12/1991, première session), il a obtenu 188 sièges sur l'ensemble de 430 par contre le FLN, le parti de pouvoir depuis l'indépendance n'a réalisé que 15 sièges, et le Front des Forces Socialistes (FFS) – l'opposition traditionnelle de FLN – avec 26 sièges.⁸⁰ Hélas, l'expérience démocratique a été interrompue par une junte militaire et soutenue par un nombre des services de renseignements étrangers et groupes mafieux locaux, pour fermer le passage au pouvoir des islamistes qui sont sûr d'obtenir la majorité dans la deuxième session avec l'appui massif de population algérienne appauvrie.⁸¹ Le coup de théâtre (coup d'Etat de la junte) a commencé avant la démission forcée du Président Chadli (Janvier 1992), suivi par la constitution d'un fameux conseil suprême de l'Etat présidé par, un ex-exilé au Maroc, Mohammed Boudiaf (assassiné plus tard en Juin 1992), et l'annonce d'un état de siège en 9 février 1992.⁸²

En présence de cette conjoncture imposée par les non-démocrates, certains adhérents au FIS ont opté la violence armée en réponse à « la confiscation » des élections. Ces affiliés sont allés retrouver « les Afghans Arabes » très radicales pour constituer des noyaux durs pour combattre non seulement la junte et leurs représentants mais aussi la population infidèle à leurs yeux. D'un réveil militant, d'une solidarité active qui permettraient de sortir l'Algérie du marasme sanglant où le pays s'enlise. Rêve fugace, vite étouffé. Le jour approche qui verra l'éclatement de l'armée. Et c'est à ce moment-là que la vraie guerre civile commencera. La vraie boucherie. C'est, paradoxalement, au moment même où l'idée commence à faire recette en Algérie que le doute s'installe. On en parle, on attend (Réunion de Rome), mais on ne voit rien venir. A l'instar du mot démocratie, l'expression d'un « troisième voie » rencontre de plus en plus de faveur parmi les politiciens, mais toujours

aussi peu d'adeptes pratiquants. A tel point que certains journalistes s'interrogeaient sur cette nouvelle « Arlésienne » de la scène politique, sobriquet hier attribué au « Dialogue National » lancé par feu le Haut Comité d'Etat (HCE), instauré par la junte militaire.⁸³

Entrée en guerre par les urnes, en 1992, l'Algérie réussira-t-elle, en 1995, à retrouver la paix en usant du même moyen ? Telle est l'espérance, a priori paradoxale, de ceux qui ont participé à l'élection présidentielle. Epuisés par des années de violence, la plupart des Algériens sont restés sourds aux appels de l'opposition. Le mot d'ordre de boycottage, lancé par les vainqueurs du scrutin de décembre 1991, n'a pas été suivi. A cet égard, le taux de participation de 75 % est « éloquent ». Quant aux « pseudo républicains démocrates », dont le Kabyle Saïd Sadi a voulu se faire le héraut, ils n'ont pas non plus réussi à séduire massivement l'électorat arabisant.

Les urnes contre la guerre ? Le slogan est passé. La réalité suivra-t-elle? Rien n'est moins sûr. Cette victoire du régime est d'abord celle de l'armée. Les quelque 61,34 % de suffrages obtenus par Liamine Zeroual ont des allures de plébiscite. Aucune opération terroriste d'envergure n'a entravé le déroulement du scrutin. Les desperados – comme les hispanophones les nomment - se livreront-ils, comme promis, à des actes de représailles à l'encontre de populations isolées, « coupables » d'avoir participé à l'élection? L'absence d'incident pendant le scrutin n'en trahit pas moins un affaiblissement de l'islamisme armé.

L'enthousiasme de l'électorat traduirait, avant tout, un élargissement de l'assise sociale du régime. Il est vrai que la crise meurtrière qui déchire l'Algérie n'a pas fait que des martyrs. Nombre de petits entrepreneurs, hier alliés du FIS, ont vu leurs intérêts confortés à la fois par la guerre qui nuit principalement, dans le domaine économique, aux sociétés d'Etat, et par les nouvelles mesures libérales qui facilitent l'accès aux devises et le contact avec les administrations.

Deuxième catégorie liée au régime est le « personnel sécuritaire », hors l'armée. Le sort des gardes communaux, des membres de milices privées ou des indicateurs de police dépend, à l'évidence, du succès de la politique répressive.⁸⁴ Son entrée en vigueur confèrera au chef de l'Etat un pouvoir sans partage. Mais pour quel usage ? Pour mener quelle politique ? Le président de la République, comme Bouteflika⁸⁵, va-t-il mettre à profit ce chèque en blanc pour ramener la paix civile encore d'une guerre de l'ombre qui a fait des dizaines de morts ? Où va-t-il ramener l'Algérie vers les années de plomb ? Ce qui est sûr, les « terroristes islamiste » n'ont pas le monopole de la violence. Même si elles s'en défendent, les forces de sécurité savent employer à l'occasion des méthodes aussi expéditives que celles de leur adversaire. Prise en tenaille entre deux barbaries, la population n'a guère les moyens de se faire entendre.⁸⁶

En fin de janvier 2004, Les Autorités Algériennes a mené des opérations militaires de grande envergure contre les éléments de « Groupe Salafi pour la Prédication et le Combat », ce groupe a été connecté au réseau d'Al Qaida.⁸⁷ Au nom de la lutte contre le terrorisme international, les américains ont participé pleinement avec leurs unités de commandos « Delta » en plus des conseillers militaires pour chasser le nouveau front d'Al Qaida au Nord Ouest Africain. De la République algérienne aux Mali, Mauritanie, Tchad en passant par le Maroc et la Tunisie. Cette zone de l'Afrique est stratégique pour les américains en tant que base de stationnement des troupes et d'espionnage sans oublier les richesses pétrolières et de minerais très importantes pour les Nord-américains et les Européens.⁸⁸ Ce Triangle de Terrorisme, dirigé réellement par un mauritanien dénommé « Abou Hafs », est situé entre le

Mali, la Mauritanie et l'Algérie est train d'accueillir massivement « les Afghans Arabes ».

Les Services de Renseignement Européen ont préconisé, après le kidnapping des touristes européens en février 2003, que « le Groupe Salafi pour la Prédication et le Combat » algérien a essayé de s'unir les éléments des « Groupes Jihadistes » qui existent au Maghreb Arabe, des éléments de « l'Armée Islamique de Salut » (AIS) bras armé de FIS algérien, des éléments de « Groupe Islamique Armé » (GIA) et d'autres éléments des groupes islamiques armés du Maroc, de Mauritanie, des Afghans Tunisiens et des Extrémistes Marocains qui ont participé auparavant au Jihad en Afghanistan et en Bosnie et qui ont des cellules secrets dormantes dans quelques pays européens.⁸⁹

Est-ce que l'initiative et l'approche de l'Administration Américaine sur le « Grand Moyen-Orient » va permettre d'instaurer la démocratie politique et économique dans une sphère connue par la dictature sauvage des régimes et la violence sanglante de certains Mouvements opposés ?

Chapitre 3

La République Tunisienne et l'Administration policière de l'Islamisme

Lune de miel sans lendemains entre le pouvoir en place et les islamistes tunisiens, qui en Novembre 1987, avaient applaudi et approuvé très fort à la mise à l'écart du « Combattant suprême », leur bête noire, Habib Bourguiba.⁹⁰ Son Successeur, le président Ben Ali se définit alors comme « l'Homme du changement », mais, après des atermoiements, il s'interdit d'associer ouvertement au jeu politique des islamistes. Ces derniers, dès lors contraints de se présenter, sous l'étiquette « indépendants », au scrutin législatif d'avril 1989, qui aboutit à l'élection d'un Parlement paré des seules couleurs de l'ancien Parti Unique.

Se présentant comme la deuxième force du pays, le Mouvement Ennahdha⁹¹ s'impatiente de ne pas obtenir droit de cité et commença à ne pas verser dans la violence directement.⁹² La rupture est, aujourd'hui, consommée, et les hostilités sont ouvertes entre le Pouvoir et les islamistes, pourchassés, pour avoir mouillé dans une « abominable et diabolique conspiration » ! Plusieurs milliers de « comploteurs » selon des militaires et des agents de renseignements récidivistes, ont déjà été arrêtés.⁹³

Revenons en arrière pour un bref historique : l'année 1964 le Néo-Destour⁹⁴ prend le nom de Parti Socialiste Destourien. Les terres des colons (français) sont nationalisées. De 1970 à 1978 l'opposition syndicale et étudiante au régime de Bourguiba, président à vie depuis 1958, se développe. Des grèves et des émeutes éclatent. En 1979 Tunis devient (jusqu'en 1990) le siège de la Ligue arabe. En 1982 la Tunisie accueille (jusqu'en 1994) les organes directeurs de l'OLP. En 1983 le multipartisme est instauré officiellement, en 1987 le gouvernement doit faire face à la montée de l'islamisme. Bourguiba est destitué par son Premier ministre, Zine el Abidine Ben Ali, qui le remplace à la tête de l'État. En 1988 le Parti Socialiste Destourien devient le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (R.C.D.), en 1989 Ben Ali est élu à la présidence de la République. Les élections législatives sont remportées par le R.C.D. Le gouvernement renforce sa politique répressive à l'égard des islamistes. En 1994 Ben Ali est plébiscité à la tête de l'État et les élections législatives confirment la position de quasi-monopole du RCD Tunisien.

Les années passent et le 11 avril 2002, la Tunisie va connaître un grand attentat, c'est

l'attentat de Djerba, près et à l'intérieur de la synagogue de La Ghriba, avait causé la mort de 21 personnes, dont 14 touristes allemands, cinq Tunisiens et deux Français. Son auteur, Nizar Nawar, avait trouvé la mort carbonisé au moment de l'explosion de son camion citerne chargé de gaz, tandis que son oncle, Belgacem Nawar, complice présumé, avait été arrêté au lendemain de l'opération.

Alors que d'ordinaire, Al Qaïda avec son sens pragmatique, près d'un million de touristes se rendent annuellement en Tunisie, ce nombre a chuté de 35% en 2002, à la suite de cet attentat. La justice française a lancé un mandat d'arrêt international contre Khaled Cheikh Mohammed⁹⁵, Nr. 3 présumé d'Al Qaïda interpellé au Pakistan et soupçonné en France d'être le donneur d'ordre de l'attentat suicide contre une synagogue de Djerba.⁹⁶ Le juge anti-terroriste Jean-Louis Bruguière chargé, suite à un dépôt de plainte par une victime française, de l'enquête sur cet attentat, a lancé contre « le lieutenant » présumé de Ben Laden un mandat d'arrêt pour complicité d'assassinats et de tentative d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste.

Selon la justice française, le kamikaze de Djerba, Nizar Nawar, s'était servi d'un téléphone satellitaire pour joindre, quelques instants avant de faire exploser son camion citerne contre la synagogue, Khaled Cheikh Mohammed. Transféré sur la base américaine de Bagram en Afghanistan. Il est, selon le président américain George W. Bush « le cerveau opérationnel » d'Al-Qaïda et « l'homme qui a conçu les attentats du 11 septembre ».

Jour après jour, les médias ont façonné l'image d'une planète structurée par la haine, ravagée par la violence, où se succèdent, à un rythme accéléré, massacres des individus et des peuples y compris sur le continent européen.⁹⁷ Les européens nous ont donné le sentiment de vivre sur une île à peu près préservée. Mais la décomposition de la Yougoslavie a provoqué des massacres de Croates, de Bosniaques musulmans et chrétiens, et de Kosovars. Cette dégénérescence du système fédéral yougoslave a pu donner l'impression que, telle une marée montante, la violence allait se répandre sur le monde occidental, paisible, riche et vieux.⁹⁸

Nous avons dit précédemment que l'accession à la modernité mentale s'accompagne fréquemment d'une explosion de violence idéologique. Ce phénomène ne s'est pas manifesté pour la première fois dans les pays Maghrébins mais en Europe. La plupart de ses nations, aujourd'hui si paisibles, ont traversé une phase d'expression idéologique et politique brutale et souvent sanglante. Les valeurs exprimées furent diverses, libérales et égalitaires durant la révolution française, égalitaires et tyrannique durant la révolution russe-bolchevique, autoritaires et inégalitaires dans le cas du nazisme allemand. Mais n'oublions pas l'Angleterre, si raisonnable, qui fut pourtant la première nation révolutionnaire du continent, ouvrant son âge politique moderne par la décapitation d'un Roi en 1649.

La révolution anglaise ancienne illustre bien le paradoxe de la modernisation. Mais combien d'Européens peuvent aujourd'hui choisir un camp dans le conflit métaphysique et théologique entre les protestants puritains de Cromwell et les crypto-catholiques partisans des rois Stuart ? C'est au nom de Dieu, que l'on s'est entre-tué.

Comme hier, le terrorisme n'a rien de nouveau, il a frappé l'Europe depuis longtemps. Les techniques et les instruments utilisés pour réaliser des attentats ne sont pas non plus originales : détournement des avions, « opération suicide ». Ce qui est nouveau c'est le réseau d'Al Qaïda. C'est vrai, Al Qaïda n'a pas la même capacité de mobiliser la presse

occidentale en sa faveur, au service de la cause ! Son objectif suprême est de restaurer la communauté des croyants des premiers temps de l'islam.

Les relations entre Al Qaida et les problèmes de Maghreb et le Moyen-Orient sont plutôt inéluctables. La plupart des jeunes recrues se sont pré-islamisés en Occident. Les « héros » de ces scénarios sont « fils » passés par Hambourg, Milan, Paris, Londres et Stockholm. Les champs de bataille de ben Laden se sont non seulement les terres de l'islam mais aussi les cibles européens et américains. Enfin nous avons le droit de poser cette question aux initiés : La guerre secrète contre Al Qaida et contre le terrorisme a-t-elle vraiment réduit les dangers ?

Conclusion

Le « Mal islamiste », nourri de pauvreté et d'exclusion, n'est guérissable que par une grande et généreuse politique de développement économique et politique en termes de vraie démocratie à laquelle doivent nécessairement être associés les pays riches de l'Europe, et singulièrement ceux de l'Europe du Sud, les plus proches et les premiers touchés si un soulèvement islamiste il y a, un jour, en Afrique du Nord.

Le Terrorisme est d'abord le résultat direct des inégalités, de déséquilibres et des inégalités et des injustices structurelles qui n'ont pas cessé de s'accroître au jour le jour. Lutter contre le terrorisme par la terreur c'est aller au fond dans l'aveuglement excessif qui prépare l'émergence de nouveaux chaos désordonnés.

L'Administration de George Walter Bush s'est investi dans l'immédiat après le 11 septembre dans des conflits en Afghanistan et en Irak, puis il a hésité sur la politique à adopter envers le conflit de premier ordre, le conflit israélo-palestinien. Il a répondu aux attentes des régimes arabes au moment où il avait besoin de leur soutien en termes de répressions et a ainsi donné l'impression qu'un revirement était en cours. Mais il est ensuite revenu sur cette impulsion, ce qui a rendu la politique américaine et européenne difficilement lisible en se contentant de dire que le terrorisme est le langage du découragement et de la perte de l'espérance, pratiqué par des bourreaux locaux en place.

Ce que les Autorités Maghrébines et les systèmes arabes « impopulaires » prénomment des terroristes ne disparaîtront pas de la scène sociétale si nous ne présentons pas de vrais remèdes à ces crises calamiteuses (Déficit chronique de la Démocratie, Règne des Familles Mafieuses Arabes sur des Richesses Nationales) qui frappent la Rive Sud de la Méditerranée, cette dernière resterait un terrain pour d'autres actions terroristes sinon de violence occulte.

Les pays Maghrébines en question, maintenant qu'ils disent qu'ils vont agir, il existe un vrai risque étant que leur politique(s) dans la gestion des affaires économiques et sociales a engendré une réelle perte de crédibilité et de résultats. Celle-ci ne concerne pas leur capacité à agir, mais leur manœuvre et leur capacité à donner des espoirs pour des millions des gens « assoiffés » d'être « des prochains terroristes ».

La guerre menée contre l'Al Qaida la rend plus insaisissable, « le Terrorisme » se délocalise en faisant appel à la main d'œuvre locale qui s'attaque à des cibles bien prédéfinis et bien renseignés.

Espérons qu'ils n'oublient pas leurs promesses comme d'habitude en faisant des recommandations et de pseudo-messages de bonne intention pour être entendus, vus et pliés dans les tiroirs de l'oubliette. En revanche la guerre de « chauve souris », des agents de la mort de deux côtés, s'éternisent et coûtent beaucoup en termes financiers et en termes des dommages et de préjudices provoqués par une cause violente.

i^[i] Dr Abdel Aziz Sarhan, Sur la définition de terrorisme international, revue égyptienne de droit international (ouvrage en arabe), année 1973, page : 173.

ii^[ii] Ahmed Jalal Azeddine, Les opérations mal honnêtes et les dangereuses conséquences, Le Journal Al Ahram, le 26 octobre 1985 (doc.en Arabe).

iii^[iii] Levasseur, Les aspects répressifs du terrorisme international, Institut des Hautes Etudes Internationales, Paris, Pedone, 1977, page 83).

iv^[iv] Cette dernière n'a été mise en marche qu'en 1998 à Rome.

v^[v] voir l'annexe n°2.

⁶ Résolution de l'assemblée générale de l'ONU numéro 3034.

⁷ Résolution adoptée le 16 décembre 1977.

⁸ précisément, la Résolution a été adoptée le 17 décembre 1979.

⁹ Vidal Naquet, La torture dans la république 1954-1962, Edition de Minuit, page 16.

¹⁰ Qui devient plus tard une Résolution, (voir aussi l'annexe n° 2).

¹¹ Commando des assassins.

¹² Village palestinien

¹³ Roger Garaudy, Les Mythes fondateurs de la politique israélienne, Edition Azzaman, 1998, page 177.

¹⁴ Dr.Adonis Alaqira, Le terrorisme politique (ouvrage en arabe), Dar Atalia, Beyrouth, 1983, page 74.

¹⁵ L'Administration républicaine après le 11 septembre 2001.

¹⁶ Amnesty International, Fédération Internationale de Droits de l'Homme, et l'américaine : Human Rights Watch.

¹⁷ Au sens large, l'idéologie est un système de représentation et de valeurs relativement cohérent. L'idéologie est un ensemble de croyances et de doctrines propres à une société, un groupe, et l'idéologie est un sous-ensemble du système culturel voir Le Dictionnaire Economique et Social par J. Bremond et A.Géledan, Edition Hatier, Paris, juin 1990, page 197.

¹⁸ Jamat Attakfir Oual Hijra.

¹⁹ Après la guerre d'octobre 1973 entre quelques pays arabes et Israël.

²⁰ Organisation de Libération de Palestine.

²¹ Socialiste révolutionnaire allemande d'origine polonaise, fondatrice de la ligne Spartakus, arrêtée et assassinée à la suite de l'insurrection de 1919, auteur notamment de la révolution russe, voir le livre : Une certaine idée du communisme, par Denis Berger et Henri Maler, Editions du Félin 1996, page : 205.

²² Chef de l'opposition de gauche dans les années 60 à Hassan II, Roi du Maroc.

²³ Bernard Lefort, Souvenirs et secrets des années Gaulliennes 1958-1969, Editions Albin Michel 1999, pages : 38, 132 et 137-138.

²⁴ Axel Gylden, L'assassinat d'Anna Lindh, Itinéraire d'un tueur, L'Express du 19/01/2004.

²⁵ Ce diagnostic était crédible avant la chute des systèmes de l'Est de l'Europe - satellite de Kremlin.

²⁶ Aujourd'hui, nous sommes devant le néo-impérialisme des Etats-Unis qui renouvelle la conception romaine d'une domination morale fondée sur la conviction que le libre-échange, la mondialisation et le diffusion de la civilisation occidentale sont bonnes pour tout le monde, mais aussi militaire et médiatique, exercée sur des peuples considérés plus ou moins comme inférieurs. A cet égard, l'attitude de la France et de l'Allemagne, opposées à la guerre contre l'Irak, a permis d'éviter que, au sein des opinions arabes, ce conflit apparaisse comme l'expression d'un choc de civilisations.

²⁷ Ignacio Ramonet, L'éditorial du Monde Diplomatique, mai 2003, page 1.

²⁸ Charles André, l'Europe à la croisée des chemins, les Editions Federop, Lyon, 1979, pages : 158-164.

²⁹ L'interdépendant, mensuel n°111 janvier-février 2003, du Centre Nord- Sud du Conseil de l'Europe.

³⁰ Entre autre : Liban, guerre Irak-Iran, le conflit Arabe - israélien, la première guerre du golfe, et la deuxième, hélas, conduite seulement par des US, Britanniques et quelques pays européens et arabes discrètement sans mandat de l'ONU.

³¹ Javier Solana, Une Europe sûre dans un monde meilleur, Le Conseil Européen Thessaloniki , 20/06/2003 Document PDF, voir site : <http://ue.eu.int/newsroom>.

³² Le livre sacré des musulmans.

³³ Olivier Roy, l'inquiétante proximité d'Al Qaida, Le Monde, Dossier Spécial de 11 septembre 2002, page 12.

³⁴ La République Islamique d'Iran, Libye, Cuba, Corée du nord et autres

³⁵ parti du Dieu.

³⁶ Ce Mouvement a été mise par l'Administration Américaine dans la liste des organisations « terroristes », voir annexe n°3.

³⁷ Voir le Rapport sur le Développement Humain 2003, www.undp.org/hdr2003.

³⁸ L'UE et les US ont fait la même chose avec la révolution iranienne sans négliger l'implication de cette dernière.

³⁹ Les PECO doivent respecter : la démocratie politique, et l'économie de marché.

⁴⁰ Pr. Pavol Petruf et Dr Bruno Hamard, Diplomatie et commerce en Europe de 1939 -1994, Cours e-paper 14 et Cours e-paper 15 de l'Institut de Recherches et d'Enseignement en Relations Internationales et Européennes (IRERIE).

⁴¹ Gérard Challiand, Terrorisme publicitaire, Terrorisme diplomatique ; Le Monde 25 mai 1986.

⁴⁴ Abdel Wahab (1703-1787).

⁴⁵ Abou Bakr, Omar Khattab, Othman Ben Affan et Ali Ben Abi Talib.

⁴⁶ De Hassan Al Banna (1906-1949).

⁴⁷ Guerre Sainte.

⁴⁸ Il est aussi le président d'une université yéménite.

⁴⁹ C'est un palestinien nourri des principes du mouvement islamiste, ce docteur a occupé un poste de professeur dans différentes universités, jordaniennes, saoudiennes et pakistanaïses.

⁵⁰ Théoricien, artisan de la stratégie politique de ce courant, il est égyptien, Docteur de formation, il a été arrêté en 1981 dans l'affaire de l'assassinat du président égyptien.

⁵¹ La Moisson Amère (en français).

⁵² La grande Nation de l'islam, y compris arabe.

⁵³ Dieu.

⁵⁴ En assassinant les touristes étrangers, cas égyptien aux années 90. En 1995, le Maroc a été le théâtre d'actes terroristes qui ont ciblés l'Hôtel Asni à Marrakech, faisant au moins de deux morts.

⁵⁵ Ceux du salafisme jihadiste (combattant).

⁵⁶ Cette équation proposée par l'ex- ministre d'Etat de l'intérieur et de l'information

Dr Driss Basri, l'homme fort du régime Hassan, et ainsi par l'ex-ministre des affaires islamiques, Dr Abdelkébir M'daghri.

⁵⁷ Jeunesse Islamique.

⁵⁸ Justice et Bienfaisance.

⁵⁹ Alternative Civilisationnelle.

⁶⁰ De plus, les récentes déclarations dans la presse marocaine en 2003 indiquant qu'il était derrière la création de l'islamisme officiel incitent les responsables actuels - ses ex-élèves - à éradiquer son héritage !

⁶¹ Ce Docteur de Droit est à la tête de l'Etat Marocain dès 1999 après la mort de son père, Hassan II qui a usé beaucoup, quant à lui, de son titre de « Commandeur des Croyants » pour rester maître du jeu face aux islamistes.

⁶² On cite celle du groupe de Youssef Fikri.

⁶³ Dana Priest et Barton Gellman, The Washington Post, Le 26 décembre 2002, 1^{ère} page ; ainsi que le 27/12/2002 dans le Programme Télévisé, News With Brown Aron, de CNN, Dana Priest, co-auteur de l'article de Washington Post, a déclaré que les services secrets marocains, DST, est célèbre dans le domaine de droits de l'homme !

⁶⁴ La Capitale administrative de la Monarchie Saoudite.

⁶⁵ Le Journal Hebdomadaire du 28 décembre 2002 au 10 janvier 2003, pages 10-11.

⁶⁶ En vérité, la majorité d'eux sont des alphabètes. Ils n'ont pas un certificat d'études primaires et vive la démocratie, version marocaine !

⁶⁷ Le Niveau d'instruction des agents d'autorité marocains y compris des gouverneurs (Préfets, leurs homologues en France) qui ont une licence ne dépassent pas le nombre des doigts de main, Dr. Driss Basri, L'Administration Territoriale, L'Expérience Marocaine, Edition Bordas Francophonie Paris, 1990, pages 276 -302.

⁶⁸ Selon le Directeur de l'Association Marocaine de Contrôle de l'Argent Public, le gaspillage et le vol a été estimé à quarante quatre mille milliards de centimes (un dirhams = 20 centimes) cité par Mustapha El Alaoui, le journal arabophone, Alousboue, page 16, le 27 février 2004.

⁶⁹ El Mazili Ettibari, Les Droits de l'Enfant du point de vue islamique et la Réalité contemporaine, Mémoire en Arabe d'Etudes Islamiques sous la Direction de Professeur Benharoual Abdelsalam, Université Chouaib Doukkali, El Jadida, 2000-2001.

⁷⁰ Pour nos yeux, il a été nommé un ministre d'Etat sans portefeuille, Président du parti de l'Istiqlal (Parti de l'Indépendance).

⁷¹ Le Journal Hebdomadaire, du 5 au 11 avril 2003, page 18.

⁷² Dr. Abdelhak Serhane, Le Journal Hebdomadaire, du 5 au 11 avril 2003, pages 20-21. Voir aussi Al Ahdad Al Maghribiya, Quotidien arabophone marocain, le 17 juin 2003, page 3.

⁷³ Maria Makrim et Youssef Bajaja, le journal Alayam, le 18 - 24 septembre 2003, pages 4-5.

⁷⁴ Ce jordanien a été accusé par d'autres Services de Renseignements d'être impliqué dans les attentats qui ont touchés le Territoire Irakien.

⁷⁵ Comme en France, François Mitterrand, dans les années 80, à tirer parti de l'existence du Front national (FN) pour compliquer la tâche de l'opposition, dite de droite.

⁷⁶ Veronique Maurus, L'effondrement du socialisme algérien, Le Monde du 13 octobre 1988.

⁷⁷ Constitué de membres de Parti unique, Le Front de Libération Nationale (FLN) depuis l'indépendance (1962).

⁷⁸ Neil Ford, Maghreb, Hands across the Sahara, The Middle East August/September 2003, pages: 40-43.

⁷⁹ Gilles Kepel, La Revanche de Dieu (Chrétiens, Juifs, et Musulmans à la reconquête du monde), Edition Seuil, Paris 1991, pages 68-69.

⁸⁰ Farid Aïchoune et René Beckmann, Enquête sur le GIA : les Hommes, les Méthodes, les Réseaux du terrorisme islamiste algérien, Le Nouvel Observateur, le 31 août au 6 septembre 1995, pages 30-35.

⁸¹ Georges Marion, Mohamed Boudiaf : L'avenir de L'Algérie, Le Monde du 14 janvier 1992.

⁸² Nourddine El Tahiri, L'Algérie entre le choix islamique et le choix militaire, (document en arabe), 2^{ème} Edition Al Forkane, Casablanca, 1993, pages 51-74.

⁸³ Catherine Simon, L'introuvable troisième voie en Algérie, Le Monde du 22 octobre 1994.

⁸⁴ Catherine Simon, Les généraux restent plus que jamais les maîtres du pays, 18 novembre 1995, page 1.

⁸⁵ Ex-Ministre des affaires étrangères.

⁸⁶ Jean-Pierre Tuquoi, Rongée par la violence, l'Algérie a perdu ses illusions, Le Monde du 11 janvier 1997.

⁸⁷ voir l'annexe n°3.

⁸⁸ Les derniers Rapports Sécuritaires classent cet espace très important pour Al Qaida en tant que foyer pour l'entraînement après l'Afghanistan et le Yémen, appelé le Triangle de Terrorisme.

⁸⁹ Al Watan Arabi (La Patrie Arabe, Journal en arabe), le 27 février 2004.

⁹⁰ Paul Balta, Jour de gloire d Combattant suprême, Le Monde du 2-3 juin 1985.

⁹¹ Renaissance (en Français).

⁹² Cheikh Rashed El Ghanouchi (Président de la Renaissance), son livre : Dialogue du Moment (document en Arabe), Présenté par Yasser El Zaatira, 2^{ème} Edition Alforkane, Casablanca, pages 15-24.

⁹³ Jacques De Barrin, le Maghreb face au Péril Vert, Le Monde du 11 juin 1991.

⁹⁴ La Nouvelle Constitution (en Français).

⁹⁵ Khaled Cheikh Mohammed, Né au Koweït de parents pakistanais.

⁹⁶ L'Agence AFP, Le 03 Mai 2003.

⁹⁷ Le 11 Mars 2004 à Madrid : plus de 200 morts.

⁹⁸ Claude-Albert Colliard, Institutions des Relations Internationales, sixième édition, précis Dalloz, 1974, pages 117-143.

Voir aussi : Marcel Prélot et Jean Boulouis, Institutions Politiques et Droit Constitutionnel, sixième édition, Edition Dalloz, 1972, pages 270-272.

Bibliographies, Annexes

Bibliographies

Ouvrages

Adonis Alaqira , Le terrorisme politique (ouvrage en arabe), Dar Atalia, Beyrouth, 1983.

Bernard Lefort, Souvenirs et secrets des années Gaulliennes 1958-1969, Editions Albin Michel 1999.

Bruno Etienne, L'Islamisme Radical, Edition Karthala, Paris 1989.

Charles André, l'Europe à la croisée des chemins, les Editions Federop, Lyon, 1979.

Claude-Albert Colliard, Institutions des Relations Internationales, sixième édition, précis Dalloz, 1974.

Denis Berger et Henri Maler, une certaine idée du communisme, Editions du Félin 1996.

Driss Basri, L'Administration Territoriale, L'Expérience Marocaine, Edition Bordas Francophonie Paris, 1990.

Gilles Kepel, La Revanche de Dieu (Chrétiens, Juifs, et Musulmans à la reconquête du monde), Edition Seuil, Paris 1991.

J. Bremond et A. Géledan, Le Dictionnaire Economique et Social, Edition Hatier, Paris, juin 1990.

Levasseur, Les aspects répressifs du terrorisme international, Institut des Hautes Etudes

Internationales, Paris, Pedone, 1977.

Marcel Prélot et Jean Boulouis, Institutions Politiques et Droit Constitutionnel, sixième édition, Edition Dalloz, 1972.

Nourddine El Tahiri, L'Algérie entre le choix islamique et le choix militaire, (document en arabe), 2^{ème} Edition Al Forkane, Casablanca, 1993.

Olivier Roy, L'Expérience de l'Islam Politique, Traduction en Arabe : Noussair Marwa, Edition Dar SAQI, Beyrouth, 1^{ère} édition, 1994.

Rashed El Ghanouchi, Dialogue du Moment (document en Arabe), Présenté par Yasser El Zaatira, 2^{ème} Edition Alforkane, Casablanca.

Roger Garaudy, Les Mythes fondateurs de la politique israélienne, Edition Azzaman, 1998.

Vidal Naquet, La torture dans la république 1954-1962, Edition de Minuit.

Mémoires

Cécile Cahour, Les Etats-Unis et le conflit israélo-palestinien depuis le 11 septembre, sous la direction de Mr le professeur Guillaume Parmentier, Université Paris 2 Panthéon, DEA en Relations internationales option Politiques internationales, Mai 2003.

El Mazili Ettibari, Les Droits de l'Enfant du point de vue islamique et la Réalité contemporaine, Mémoire en Arabe d'Etudes Islamiques sous la Direction de Professeur Benharoual Abdelsalam, Université Chouaib Doukkali, El Jadida, 2000-2001.

Articles

Abdel Aziz Sarhan, Sur la définition de terrorisme international, revue égyptienne de droit international (ouvrage en arabe), année 1973.

Abdelhak Serhane, Le Journal Hebdomadaire, du 5 au 11 avril 2003.

Ahmed Jalal Azeddine, Les opérations mal honnêtes et les dangereuses conséquences, Le Journal Al Ahram (document en Arabe), le 26 octobre 1985.

Al Ahdad Al Maghribiya, Quotidien arabophone marocain, le 17 juin 2003.

Al Watan Arabi (La Patrie Arabe, Journal en arabe), le 27 février 2004.

Axel Gylden, L'assassinat d'Anna Lindh, Itinéraire d'un tueur, L'Express du 19/01/2004.

Catherine Simon, Les généraux restent plus que jamais les maîtres du pays, 18 novembre 1995.

Catherine Simon, L'introuvable troisième voie en Algérie, Le Monde du 22 octobre 1994.

Dana Priest et Barton Gellman, The Washington Post, Le 26 décembre 2002.

Jacques De Barrin, Le Maghreb face au Péril Vert, Le Monde du 11 juin 1991.

Farid Aïchoune et René Beckmann, Enquête sur le GIA : les Hommes, les Méthodes, les Réseaux du terrorisme islamiste algérien, Le Nouvel Observateur, le 31 août au 6 septembre 1995.

Georges Marion, Mohamed Boudiaf : L'avenir de L'Algérie, Le Monde du 14 janvier 1992.

Ignacio Ramonet, L'éditorial du Monde Diplomatique, Mai 2003.

Jean-Pierre Tuquoi, Rongée par la violence, l'Algérie a perdu ses illusions, Le Monde du 11 janvier 1997.

Le Journal Hebdomadaire du 28 décembre 2002 au 10 janvier 2003.

Le Journal Hebdomadaire, du 5 au 11 avril 2003.

L'interdépendant, Mensuel du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, janvier-février 2003.

Maria Makrim et Youssef Bajaja, le journal Alayam, le 18 - 24 septembre 2003.

Mustapha El Alaoui, Le journal arabophone, Alousboue, le 27 février 2004.

Neil Ford, Maghreb, Hands across the Sahara, The Middle East, August/September 2003.

Olivier Roy, L'inquiétante proximité d'Al Qaida, Le Monde, Dossier Spécial de 11 septembre 2002.

Paul Balta, Jour de gloire d Combattant suprême, Le Monde du 2-3 juin 1985.

Gérard Challiand, Terrorisme publicitaire, Terrorisme diplomatique, Le Monde
25 mai 1986.

Veronique Maurus, L'effondrement du socialisme algérien, Le Monde du 13 octobre 1988.

Rapports

Javier Solana, Une Europe sûre dans un monde meilleur, Le Conseil Européen Thessaloniki, 20/06/2003 Document PDF, voir site : <http://ue.eu.int/newsroom>.

Le Rapport sur le Développement Humain 2003, www.undp.org/hdr2003.

E –paper

Pavol Petruf et Bruno Hamard, Diplomatie et commerce en Europe de 1939 -1994, Cours e-paper 14 et Cours e-paper 15 de l'Institut de Recherches et d'Enseignement en Relations Internationales et Européennes (IRERIE).

Site Internet

<http://www.cfr.org>

<http://www.crisisweb.com>

<http://www.europa.int>

<http://www.ifri.org>

<http://www.iss-eu.org>

<http://www.iue.it>

<http://www.lemonde.fr>

<http://www.monde-diplomatique.fr>

<http://www.nato.int>

<http://www.onu.org>

<http://www.state.org>

<http://www.pfpconsortium.org>

Annexes

Toutes ces annexes prises de site de l'ONU (Collections des Traités) :

www.un.org/fench/terrorism

Annexe n° 1

Conventions régionales contre le terrorisme

Convention arabe sur la suppression du terrorisme. Signée au Caire le 22 avril 1998

(Déposée auprès du Secrétaire général de la Ligue des États arabes).

Convention de l'Organisation de la conférence islamique sur la lutte contre le terrorisme internationale. Adoptée à Ouagadougou le 1 juillet 1999 (Déposée auprès du Secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique).

Convention européenne sur la répression du terrorisme. Conclue à Strasbourg le 27 janvier 1977 (Déposée auprès du Secrétaire général du Conseil de l'Europe).

Convention de l'OEA pour la prévention ou la répression des actes de terrorisme qui prennent la forme de délits contre les personnes ainsi que de l'extorsion connexe à ces délits lorsque de tels actes ont des répercussions internationales. Conclue à Washington D.C., le 2 février 1971 (Déposée auprès du Secrétaire général de l'Organisation des États Américains).

Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme. Adoptée à Alger le 14 juillet 1999 (Déposée auprès du Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine).

Convention régionale de l'ASCR sur la suppression du terrorisme. Signée à Katmandou le 4 novembre 1987 (Déposée auprès du Secrétaire général de l'Association sud-asiatique de coopération régionale)

Traité sur la coopération à la lutte contre le terrorisme entre États membres de la Communauté des États indépendants. Conclu à Minsk le 4 juin 1999 (Déposée auprès du Secrétariat de la Communauté des États indépendants).

Annexe n°2

Résolutions récentes du Conseil de sécurité dans la matière

Résolution 1368 (12/09/2001) sur le droit de légitime défense des États-Unis.

Résolution 1373 (28/09/2001) sur la lutte globale contre le financement des activités liées au terrorisme.

Résolution 1377 (12/11/2001) sur la nécessité pour tous les États d'intensifier leurs actions contre le terrorisme et d'appliquer la résolution 1373.

Résolution 1422 (12/07/2002) sur l'immunité accordée aux soldats participant à des opérations de maintien de la paix.

Résolution 1438 (14/10/2002) sur l'attentat de Bali.

Résolution 1440 (24/10/2002) sur la prise d'otages à Moscou.

Résolution 1450 (13/12/2002) sur les attentats de Mombasa.

Résolution 1455 (17/01/2003) sur le renouvellement et le renforcement des sanctions contre Al-Qaïda.

Annexe n °3

Listes des organisations et des individus identifiés comme « terroristes »

Fiche analytique du département d'État américain des organisations terroristes. Selon l'article 411 de la loi « USA PATRIOT » de 2001.

La liste d'exclusion :

Le 5 novembre 2001, le secrétaire d'État, M. Colin Powell, a désigné, après avoir consulté le ministère de la justice, les organisations suivantes et les a inscrites sur la liste d'exclusion des organisations terroristes :

Al-Ittihad al-Islami (AIAI)

Al-Wafa al-Igatha al-Islamia

Asbat al-Ansar

Darkazanli Company

Salafist Group for Call and Combat (GSPC)

Armée islamique d'Aden

Groupe libyen de lutte islamique

Makhtab al-Khidmat

Boulangeries-pâtisseries Al-Hamati

Centre du miel Al-Nur

Fonds Al-Rashid

Presse du miel pour l'industrie et le commerce Al-Shifa

Jaysh-e-Mohammed

Jamiat al-Ta awun al-Islamiyya

Brigade Alex Boncayao (ABB)

Armée de libération du Rwanda (ALIR), alias Interahamwe, Anciennes forces armées (EX-FAR)

Groupe de résistance antifasciste du premier octobre (GRAPO), alias Grupo de Resistencia

Anti-Fascista Primero de Octubre

Lashkar-e-Tayyiba (LT), alias Armée des justes

Armée de la continuité républicaine irlandaise (CIRA), alias Conseil de l'armée de continuité

Volontaires d'Orange (OV)

Défenseurs de la main rouge (RHD)

Nouvelle armée du peuple (NPA)

Peuple contre le banditisme et les stupéfiants (PAGAD)

Front révolutionnaire uni (RUF)

Al-Ma unah

Jayshullah

Étoile noire

Faction arnachiste de renversement

Brigades rouges

Parti communiste combattant (BR-PCC)

Noyau prolétaire révolutionnaire

Hezbollah turc

Guerriers de Jérusalem

Organisation de renouveau et de réforme islamiques

Le gang du Pentagone

L'armée rouge japonaise (JRA)

Jamiat ul-Mujahideen (JUM)

Harakat ul Jihad i Islami (HUJI)

Les forces démocratiques alliées (ADF)

L'armée de résistance du Seigneur (LRA)

Le 6 Novembre 2002, M. Powell a également désigné les organisations suivantes :

Société de commerce, de biens et d'industrie Al Taqwa

Banque Al Taqwa

Organisation de gestion Nada

Société Youssef M. Nada & Co

Ummah Tameer E-Nau (UTN)

Force des volontaires loyalistes (LVF)

Association de défense de l'Ulster

Comité afghan de soutien

Société du renouveau de l'héritage islamique (bureaux situés au Pakistan et en Afghanistan le bureau situé au Koweït ne fait pas partie des groupes désignés).